



Bulletin municipal

LE DONJON

2017

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Budget 2017
- Les projets et travaux
- Vie scolaire et sociale
- Tourisme, culture, manifestations
- Vie locale
- Etat civil 2017
- Calendrier des manifestations 2018
- Adresses utiles

Dans ce numéro :

Le budget	P. 3
Le personnel communal	P.5
Diagnostic assainissement	P.6
Le Centre Social	P.12
TERAANGA	P.23
Le marché	P.27
Cabinets infirmiers	P.28
CAMELIA	P.30
L'ambroisie	P.32
Communauté de Communes	P.34
SICTOM SUD-ALLIER	P.37

Aménagement du bourg



Après le plan de circulation réalisé par le cabinet d'études SORMEA, qui n'a pas fait unanimité, la municipalité a travaillé pendant l'année en concertation avec l'agence technique départementale de l'Allier (ATDA) pour trouver une solution satisfaisante pour tous.

(suite page 7)

Elimination et valorisation des déchets ménagers

Par délibération du 26 juin 2017, le conseil communautaire a décidé :

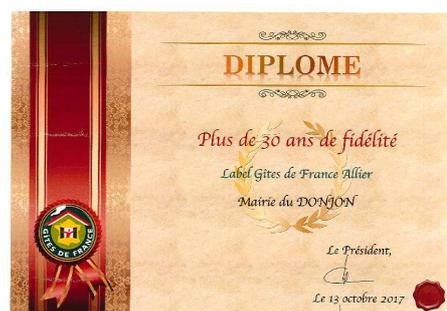
- d'adhérer au **SICTOM Sud-Allier** pour exercer la compétence Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés sur le périmètre des 14 communes du secteur du Donjon (Commune de Sorbier incluse),
- d'instituer et de percevoir la TEOM à compter du **1er janvier 2018**.

Cette décision s'inscrit dans les objectifs d'harmonisation des compétences et de cohérence territoriale.

(suite page 37)



Les gîtes communaux



Les Gîtes de France Allier ont fêté cette année leurs 50 ans d'existence. Au cours de la soirée de gala organisée au château de Vallon en Sully et animée par Loïc BALLET, journaliste de « La matinale » sur France 2, ils ont honoré la commune de LE DONJON en lui remettant un diplôme pour ses 30 ans de fidélité.

(suite page 14)

Le mot du Maire

« Donjonnaises, Donjonnaiss,

L'année 2017 a vu le paysage politique de la France totalement changer avec l'élection du nouveau Président de la République, le renouvellement des députés et des sénateurs.



**« Seul on va
plus vite,
ensemble on va
plus loin »**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, de la fusion des communautés de communes Le Donjon Val Libre, Sologne Bourbonnaise et Varennes Forterre est née la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire. Ce nouveau territoire compte 44 communes pour une population de 25 500 habitants. Le Conseil Communautaire est constitué de 64 délégués. Notre commune est représentée par deux délégués, Monsieur Rouault Lionel et moi-même.

Pour la réussite de cette fusion, de nombreuses réunions se sont tenues tout au long de l'année : préparation du budget, prise des compétences, composition des commissions, répartition des effectifs ... Tout ceci s'est déroulé dans un climat de confiance.

Pour notre commune, l'année 2017 a été une année de transition avant le lancement de l'aménagement de bourg. Des travaux ont été réalisés dans nos bâtiments communaux, le carrelage de la cantine avec des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite, la réfection de la façade des gîtes, le remplacement des fenêtres du logement du Plessis, des travaux au Centre Socioculturel.

L'année 2018 verra le début des travaux d'aménagement du bourg, vous le découvrirez en détail dans les pages intérieures de ce bulletin.

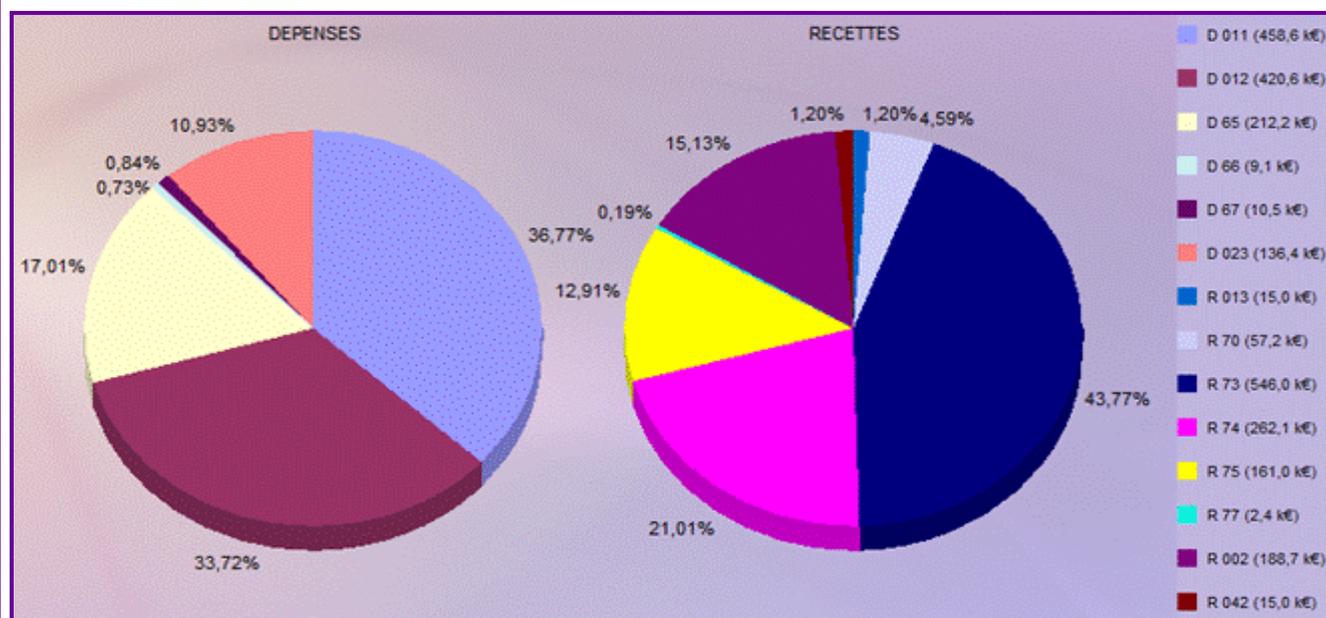
Donjonnaises, Donjonnaiss, malgré le contexte difficile qui touche les collectivités territoriales, la baisse des dotations et des subventions, nous agirons au mieux avec mon équipe pour faire de notre commune un village où il fera bon vivre.

Donjonnaises, Donjonnaiss, au nom du conseil municipal, des membres du CCAS, du personnel communal, je vous présente tous mes vœux de joie, de bonheur et de santé, pour vous et vos proches, que cette année 2018 soit une année de paix. »

Guy Labbe, Maire

BUDGET 2017

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes



Dépenses de fonctionnement

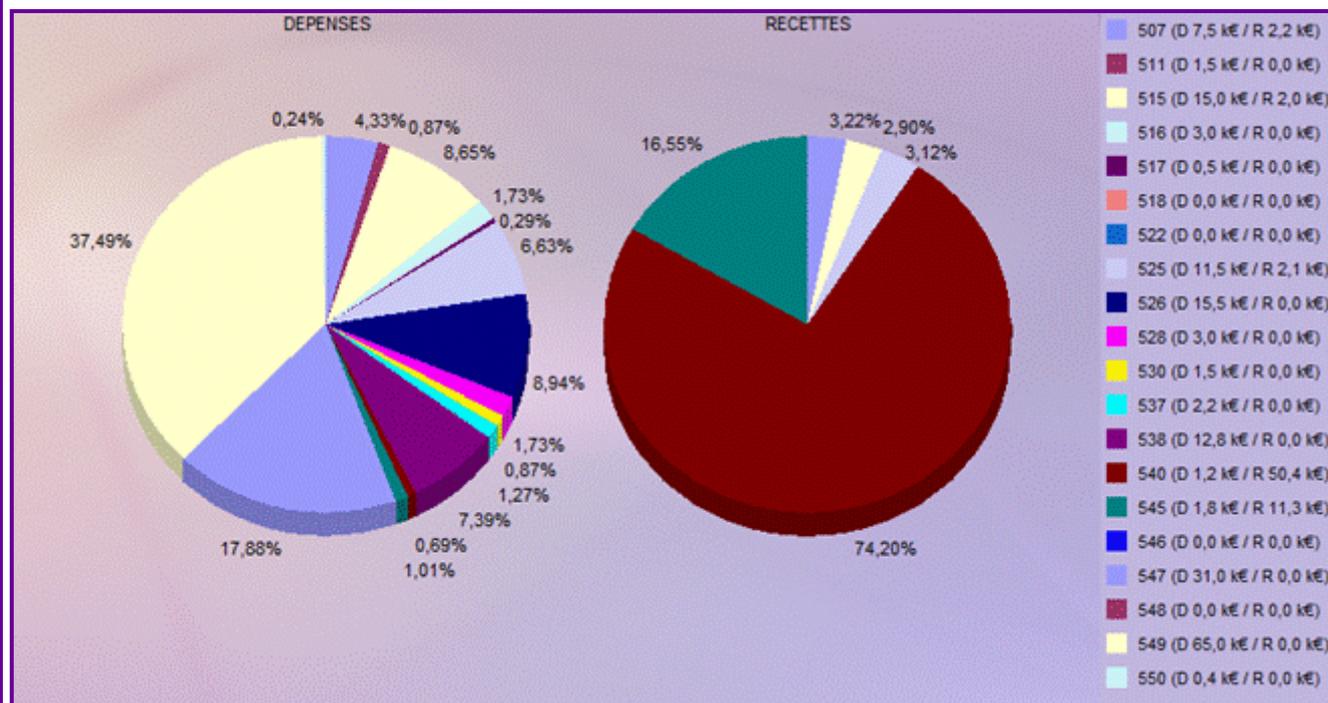
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	481 869,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	420 600,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	212 248,00
66	Charges financières	9 080,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00
023	Virement à la section d'investissement	113 141,00
	TOTAL DEPENSES	1 247 438,00

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	15 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	57 200,00
73	Impôts et taxes	546 046,00
74	Dotations, subventions et participations	262 052,00
75	Autres produits de gestion courante	161 000,00
77	Produits exceptionnels	2 400,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	188 740,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00
	TOTAL RECETTES	1 247 438,00

Par rapport à l'année 2016 :

- Au chapitre 011 : les charges à caractère général ont été légèrement augmentées, dans une optique prévisionnelle.
- Au chapitre 65 : la baisse des charges de gestion courante s'explique par la diminution de versement à l'un des budgets annexes.
- Au chapitre 002 : le chiffre de l'excédent reporté trouve son explication dans la diminution des dépenses pour les projets d'investissement.

Opérations d'investissement 2017**Opérations d'investissement**

Opération	Désignation	Dépenses	Recettes	Solde
540	AMENGAGEMENT SALLE POLY. ENTRETIEN BAT.	1 200,00	50 426,00	49 226,00
545	ETUDE DEPLACEMENT ET CIRCULATION	1 760,00	11 250,00	9 490,00
547	ACHAT ET DEMOLITION BATIMENT PL. MARCHE	31 000,00	0,00	-31 000,00
548	MINI STEP CENTRE SOCIO CULTUREL	15 000,00	0,00	-15 000,00
549	AMENAGEMENT DE BOURG	30 000,00	0,00	-30 000,00
	Autres opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00

AUTRES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Opérations	Désignations	Dépenses	Recettes	Soldes
507	SECURISATION ET STATIONNEMENT	7 500,00	2 190,00	-5 310,00
511	RENOVATION GITES COMMUNAUX	1 500,00	0,00	-1 500,00
515	MATERIEL ECOLE ET CANTINE	15 000,00	1 970,00	-13 030,00
516	PETIT MATERIEL TECHNIQUE	3 000,00	0,00	-3 000,00
517	PLANTATIONS	500,00	0,00	-500,00
525	RENOVATION GITES RURAUX	11 500,00	2 122,00	-9 378,00
526	RENOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX	15 500,00	0,00	-15 500,00
528	PETIT MATERIEL MAIRIE	3 000,00	0,00	-3 000,00
530	MATERIEL ECOLE MARLENE JOBERT	1 500,00	0,00	-1 500,00
537	ACCESSIBILITE	2 200,00	0,00	-2 200,00
538	MATERIEL POUR SALLES COMMUNALES	10 000,00	0,00	-10 000,00
	TOTAL	150 160,00	67 958,00	-82 202,00

Après analyse des comptes de la commune effectuée à la demande de cette dernière par la trésorerie, il s'avère que « la réalisation de la rénovation du centre bourg ne fragiliserait pas la situation financière de la commune ».

EVOLUTION DES TAXES LOCALES DEPUIS 2013

Produits	Taux LE DONJON 2013		Taux LE DONJON 2014		Taux LE DONJON 2015		Taux LE DONJON 2016		Taux LE DONJON 2017	
	Moy. Nat.	Moy. Dép.								
Taxes d'habitation	13,98		14,45		14,92		15,38		16,29	
Taxe sur le foncier bâti	13,03		13,47		13,91		14,33		15,18	
Taxe sur le foncier non bâti	27,74		28,67		29,60		30,50		32,31	
Taxes d'habitation	23,88	25,62	23,95	25,66	24,19	25,76	24,38	25,8		
Taxe sur le foncier bâti	20,11	19,00	20,20	19,03	20,52	19,10	20,85	19,10		
Taxe sur le foncier non bâti	48,94	35,19	48,53	35,35	49,15	35,68	49,31	35,83		

Chiffres issus des notices données par les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) en ce qui concerne les moyennes nationales et départementales.

Le personnel communal

La municipalité a adressé de chaleureux remerciements à Mme Valérie DAJOUX pour ses huit années passées dans le service administratif. Et autour d'un vin d'honneur, nous lui avons souhaité une belle carrière au sein de la mairie de Thiers.

Au 1er juillet 2017, elle a été remplacée par Mme Caroline BOUDOT au poste de secrétaire générale.



Mère de deux enfants, Mme Caroline BOUDOT a occupé le poste de secrétaire de mairie à LE PIN du 1er juillet 1996 au 30 avril 2015.

Elle était également gestionnaire de l'agence postale communale. Puis, de mai 2015 à juin 2017, elle a intégré le service comptable du SIVOM Val de Besbre.

Mme Caroline BOUDOT a passé avec succès le concours d'adjoint administratif en septembre 2002. Elle a ensuite été reçue à l'examen professionnel de rédacteur en décembre 2014.

Les agents et les élus lui ont réservé le meilleur accueil dans ses nouvelles fonctions.

Dans le cadre du programme « Emplois d'Avenir », la commune a bénéficié des aides de l'Etat et, de ce fait, s'est félicitée d'offrir l'opportunité à deux jeunes d'accéder à l'emploi le 1er juin 2014. Pendant trois ans, Mrs Tanguy ROBERJOT et Florent THEVENOUX ont sérieusement mené à bien leurs contrats avec l'aide et les conseils de leurs tuteurs Mrs Jacques BOURACHOT et Florent BERTHIER. A l'issue de cette période, ils sont devenus stagiaires de la fonction publique le 1er juin 2017. Ils seront titularisés au 1er juin 2018.

Projets et travaux

Assainissement

Relances

Comme annoncé dans le dernier bulletin, la mairie a émis auprès de la trésorerie des titres de paiement aux quelques usagers non raccordés de la tranche 1. Pour mémoire la sanction financière, votée en conseil municipal, a été fixée au montant équivalent à la redevance de l'année précédente pour la première année et majorée de 100% dès la deuxième année.

Il en sera de même pour les usagers de la tranche 2, terminée le 17 juillet 2013, s'il s'avère que le non respect de la loi n'est pas motivé. Tout propriétaire a l'obligation de se raccorder dans un délai de 2 ans à compter de la réception des travaux, tout comme la commune qui doit en rendre compte auprès des financeurs des travaux d'assainissement que sont l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental.

Redevance 2018

Pour équilibrer le coût d'exploitation de l'assainissement la redevance a subi une hausse en 2017.

La part fixe annuelle est passée de 36 à 42 € HT. La part variable selon la consommation d'eau est passée de 0,83 à 0,85 € HT / m³.

Il n'est pas prévu de nouvelles augmentations cette année.

Diagnostic de la station et du réseau

Quelques anomalies de fonctionnement sur la station d'épuration et le réseau ont amené la municipalité à recruter un bureau d'étude spécialisé dans ce domaine pour faire un diagnostic des points à améliorer et proposer des solutions. Suite à un appel d'offres le cabinet LARBRE a été retenu. Ce dernier avait déjà assuré la maîtrise d'œuvre des travaux des tranches 2 et 3 et connaît donc bien le réseau de Le Donjon.

Le diagnostic doit permettre :

- de déterminer les charges domestiques et non-domestiques collectées,
- de localiser les branchements non-conformes et d'établir les moyens d'y remédier
- de déterminer le taux de raccordement et d'évaluer les rejets directs,
- d'expertiser le fonctionnement de la station

d'épuration,

- de définir des solutions à mettre en œuvre.

Les objectifs de résultats sont :

- d'améliorer la connaissance et la maîtrise du système d'assainissement collectif actuel,
- de définir les solutions permettant de l'améliorer et le fiabiliser.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Département apporteront leur concours financier.

La réunion de lancement de l'opération a eu lieu le 8 juin 2017 en présence du SIVOM (notre exploitant), du BDQE (Bureau d'Etude de la Qualité de l'Eau), de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de la DDT (Direction Départementale des Territoires : police de l'eau), du cabinet LARBRE et de la Mairie.

La première phase de l'étude consistant en un état des lieux et la reconnaissance des réseaux a été menée durant les mois suivants. Une prochaine réunion prévue en janvier 2018 nous permettra d'en faire le bilan.

Les phases suivantes se dérouleront au cours du premier semestre 2018.

Voirie

Cette année, il n'y a pas eu de gros travaux de voirie sur la commune, le Conseil Départemental n'accordant des aides que tous les deux ans. Néanmoins, les agents communaux ont effectué l'entretien courant :

- saignées,
- broyage des haies,
- curage des fossés,
- entretien des chemins et routes,
- balayage des rues et des places.

Un aqueduc s'est effondré sur le chemin communal des Guillots. L'entreprise Bourgeon TP a réalisé son remplacement pour un montant de 2 376 € TTC.



La commune se doit aussi d'entretenir régulièrement la signalisation au sol. La réfection des peintures a été réalisée cette fin d'année par l'Unité Territoriale Spécialisée.

La commission voirie s'est réunie pour étudier la remise en état des routes communales les plus en-

dommagées. Ce sont les voies VC57 Le Calvaire, VC54 St Hilaire, VC67 Les Bouquillons, VC60 Les Pinguelles, VC5 Les Baillons et le lotissement du Plessis. Plusieurs devis seront demandés et étudiés. Les travaux seront réalisés en 2018 après accord des subventions du Conseil Départemental et selon les possibilités financières de la commune.

Aménagement du bourg (suite)

Dans sa réunion du conseil municipal du 26 octobre, le conseil municipal à la majorité a validé le travail de l'ATDA, l'opposition ayant voté contre.

Cet aménagement de bourg va se dérouler en deux tranches :

La première : achat et démolition de la maison Corre pour réaliser un parking de 18 places en lieu et place, et dans le jardin, un espace public. Les trottoirs de la rue Victor Hugo et de la rue Jean Jaurès seront refaits : changement des bordures et du revêtement. Un trottoir sera construit entre la place de la République et la RD 994 pour assurer la sécurité des piétons. La rue du 8 mai sera élargie sur toute sa longueur en maintenant des trottoirs de 1,40m.

La deuxième tranche verra l'achat et la démolition des maisons de Mr et Mme Goulat et de Mr et Mme Bertrand ainsi que l'ancienne mairie pour permettre l'élargissement de la rue de l'Hôtel de Ville et réaliser des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite.

A l'emplacement des démolitions une nouvelle place sera construite. Elle deviendra un lieu de vie, de rencontre, un espace de détente et ainsi assurera la mise en valeur de l'entrée du bourg. La municipalité a bien conscience du désagrément que ces travaux vont occasionner pendant les années qui viennent mais, si l'on veut que notre bourg soit agréable à vivre, il faut bien en passer par là.

Un contrat d'aménagement de bourg sera signé au cours de l'année avec le Conseil Départemental.

Entretien et travaux

Comme chaque année, la commune continue à entretenir ses bâtiments communaux.

L'année 2017 a vu la réalisation de nombreux travaux comme :

- le carrelage de la cantine par l'entreprise Aulibert de Montbeugny pour un montant de 11 818,80 € (dont 1 971 € de subvention DETR)
- la réfection de la façade des gîtes par l'en-

treprise Tuloup de Lenax pour un montant de 11 378,40 € (dont 2 123 € de subvention DETR)

- le changement d'éléments de la sono au Centre Socioculturel par l'entreprise SAS Calore d'Yzeure pour un montant de 2 278,79€
- des travaux de menuiserie au centre socio-culturel par l'entreprise Frontière de Le Donjon pour un montant de 7 707,00 €
- le changement des fenêtres du logement du Plessis par l'entreprise Potier de Pierrefitte sur Loire pour un montant de 12 596,40 €

Ces travaux ont été réalisés dans de très bonnes conditions par des entreprises compétentes.

Moins de désherbants chimiques

Les pesticides (désherbants, insecticides, fongicides) représentent un risque pour la santé humaine, pour les utilisateurs et pour l'ensemble de la population. Les règles d'utilisation des produits phytosanitaires sont fixées par différents textes réglementaires et notamment la loi Labbé n°2014-110 du 06/02/2014 modifié par la loi 2015-992 du 17/08/2015 interdisant aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires dans la plupart des espaces ouverts au public à partir du 01/01/2017. La loi sur la transition énergétique concerne également les particuliers, le texte prévoit que la plupart des produits phytosanitaires ne pourront plus être distribués en libre-service dans les jardineries dès 2017. Au 01/01/2019, la vente des pesticides sera purement et simplement interdite pour les particuliers. Cette nouvelle réglementation implique un travail manuel plus important de la part des agents communaux. Sans produit, la suppression des mauvaises herbes demande plus de temps et nécessite un changement dans les habitudes de travail des agents, des tâches nouvelles qui s'ajoutent souvent à leur travail quotidien.

Ces nouvelles pratiques d'entretien de l'espace public impliquent une présence apparente de végétation. Ce nouveau visage de la commune ne résulte pas d'un défaut d'entretien. La question à se poser est la suivante : une herbe sur un trottoir est-elle plus sale qu'un espace traité chimiquement ?

Désherber devant chez soi, un geste citoyen.

Chacun est responsable de la propreté de son pas de porte et du trottoir au droit de sa propriété. Prenons l'habitude d'enlever régulièrement les her-

bes qui poussent sur notre trottoir, de la même façon que nous balayons et déneigeons devant chez nous.

Borne de recharge pour véhicules électriques

La borne de recharge est en service depuis la fin de l'année 2016. Elle dispose de deux points de charge, c'est-à-dire que 2 véhicules peuvent se recharger simultanément.

3 types de prises sont disponibles afin de répondre aux besoins de tous les utilisateurs :

- Type 2
- Type 3
- Type E/F ou prise domestique

71 recharges ont été effectuées entre 2016 et décembre 2017 et 197 kWh délivrés. Pour accéder au service de recharge, le propriétaire doit tout d'abord formuler une demande de badge sur le site www.sde03.fr ou par courrier :

11, Les Sapins CS70026
03401 YZEURE CEDEX

L'usage du service a été gratuit durant la phase de déploiement initial des bornes de charge du SDE 03 soit jusqu'au 31/12/2017. A l'issue de cette période, le service devra être facturé, les usagers seront informés du nouveau règlement par le SDE.

Le réseau de l'Allier compte aujourd'hui un peu plus de 500 abonnés.

Pigeons

Le plan d'action mené par la commune en partenariat avec les louvetiers pour réguler les pigeons a été reconduit cette année et le résultat est satisfaisant.

Plan d'eau



Après la mise en assec pendant l'année 2016, des travaux d'assainissement et de nettoyage ont été réalisés cette année par les agents communaux.



La remise en eau a été faite fin 2016. Le plan d'eau a ensuite été ré-empoissonné par M. Lacroix Thierry en début d'année. Il a déversé 99 kg de gardons, 27 kg de tanches, 1,5 kg de perches, 207 kg de carpes, 10 kg de sandres et 10 kg de brochets.



Malgré la sécheresse de l'été notre plan d'eau a retrouvé une eau de qualité. De nombreux promeneurs et joggeurs arpentent ses berges et peuvent admirer les nombreuses espèces d'oiseaux qui ont utilisé les herbes pour nidifier. Notre plan d'eau a maintenant retrouvé son cadre agréable et reposant.



Vie scolaire et sociale

Ecole « Marlène Jobert »

L'école Marlène Jobert compte, depuis la rentrée de septembre 2017, 122 élèves répartis en 5 classes. L'effectif en hausse, est en partie lié à l'arrivée d'une vingtaine d'élèves des communes de Bert et de Montcombroux suite à la fermeture des écoles.

L'équipe enseignante reste inchangée pour cette rentrée : Mme Manon Schaeffer avec Mme Nadine Laforêt en PS/MS, Mme Corinne Gouby avec Mme Céline Raquin (ATSEM) en GS/CP, Mme Florence Piroux en CP/CE1, Mme Chrystelle Prost-Bourdon (directrice) et Mme Anne Faure en CE2/CM1 et Mme Christine Bignon en CM2.

L'école s'est vue dotée depuis cette rentrée d'un RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés) composé d'une psychologue et de deux enseignantes spécialisées qui se déplacent sur 18 communes.

L'année 2016-2017 fut riche d'événements culturels pour l'école. Comme chaque année, l'ensemble des élèves a participé au Téléthon en partenariat avec les sapeurs-pompiers du Donjon. Une course de relais a été organisée avant de se réchauffer autour d'un goûter préparé par les maternelles. Un lâcher de ballons a eu lieu dans la cour de l'école.

Les classes de GS/CP et de CE1 ont bénéficié d'un enseignement de 11 séances de natation à la piscine de Dompierre sur Besbre. L'ensemble de l'école était inscrit à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) ce qui a permis de découvrir de nouveaux sports et de participer au « P'tit bal Usep » pour les plus petits, au « P'tit tour en vélo » pour les CM1 et CM2 et à la journée Activité de Pleine Nature organisée à Avrilly.

L'école a été la seule école du département à être sélectionnée dans le cadre de l'opération « Création en cours ». L'école, en partenariat avec le collège et la commune, a accueilli, en résidence, Monsieur Xavier Pettegola, artiste plasticien et le résultat final, après un travail dans les classes de CM1, CM2 et 6ème, a été la réalisation d'une fresque sous le préau de l'école. Tous les élèves ont oeuvré à la réussite de ce projet qui se poursuivra au cours de l'année scolaire 2017-2018.

En fin d'année, les élèves de maternelle et de GS-CP sont allés visiter la ferme de Cordelles et ont appris à fabriquer du beurre. Quant aux élèves de CE1-CE2-CM1-CM2, ils sont allés visiter la forteresse de Bourbon l'Archambault.

Pour clôturer l'année, les élèves de l'accueil de loisirs se sont donnés en spectacle le jour de la kermesse, l'école a ensuite organisé les jeux de kermesse malgré une météo capricieuse et l'amicale laïque a servi un repas en fin de journée.

Accueil de Loisirs

« Les Petites Canailles »

En 2017, l'accueil de loisirs « Les Petites Canailles » a accueilli une cinquantaine d'enfants scolarisés à l'école Marlène Jobert. Cette structure est dirigée par Nadine Laforet secondée efficacement par Céline Raquin.

Le thème de l'année 2016-2017 étant « la nature », un poulailler a été réalisé par les enfants et installé dans la cour de l'école. Ils ont également mis en scène un spectacle en juin intitulé « Sauvons la planète ». Cette année scolaire les ateliers s'articulent autour « du cirque ».



Les Temps d'Activités Périscolaires ont lieu de 16h à 17h. Ces ateliers sont possibles grâce à l'investissement de nombreux intervenants extérieurs bénévoles ou non : Associations, Maison de Retraite, FAM, Pompiers, Ludothèque de Charmeil. Ces activités ont permis aux enfants de se familiariser avec de nouvelles pratiques telles que théâtre, secou-



risme, astronomie etc...



La Municipalité remercie toutes ces personnes qui prennent sur leur temps pour encadrer les enfants.

Heures d'ouverture :

- tous les jours : 7h30 à 8h50 et 15h45 à 18h30
- le mercredi : uniquement le matin.
- TAP (temps activités périscolaires) : 16h à 17h

Les partenaires de l'Accueil de loisirs et des TAP :



Collège « Victor Hugo »

Suite à la réforme des collèges de 2016, de nombreux projets ont été mis en place par l'ensemble de l'équipe pédagogique sous forme d'Accompagnement Personnalisé, d'Enseignement Pratiques Interdisciplinaire...

Ainsi, M. Abassi et Mme Pelikan ont travaillé sur la création de l'album intitulé « Courage ! » répertoriant les voix des élèves de 4^e, sur une lecture de leurs textes. Mme Cartier, M. Berthon et M. Abassi ont travaillé en commun avec les 3^e sur la Propagande et l'argumentation en créant un discours argumentatif sur la peine de mort.

M. Abassi a également réalisé, avec la classe de 5^e Mandela, une exposition intitulée « L'aventure des écritures » retraçant l'évolution de l'écriture, du cunéiforme au mail.

La professeure documentaliste, Mme Lafay a mené avec Mme Lafleur, l'opération « 1 2 3 albums » avec les classes de 5^e. Ce projet permettait

de les sensibiliser à la lecture à travers un échange intergénérationnel puisque les élèves ont fait une présentation des différents ouvrages aux résidents de la maison de retraite.

De plus, Mme Lafay, Mme Ray et M. Abassi ont organisé, avec les élèves de 3^e, le forum des métiers au centre socioculturel le 10 mars 2017. Cet événement annuel a permis aux 6^e du Donjon et aux 5^e de Jaligny sur Besbre de rencontrer, durant un après-midi, des professionnels.

Le 16 juin 2017 a eu lieu le spectacle du collège avec la représentation de la pièce de théâtre « Où est la sortie ? » co-animé par Gérard, Mmes Cartier, Lafleur, et Laforêt. Ainsi que celle de la chorale, dirigée par Mme Pelikan, qui a permis aux élèves volontaires du collège et aux élèves de l'école primaire Marlène Jobert de mettre en scène leurs chants.



L'année a été ponctuée par différentes sorties et voyages. Les élèves de 3^e, lors de leur séjour « Lyon entre passé et avenir », ont découvert le vieux Lyon, le musée de la Résistance et ont pu se renseigner sur leur parcours professionnel grâce à la journée dédiée à la visite du salon Eurexpo.

Les 4^e se sont, quand à eux, rendus au musée de la Mine et au musée d'Art Moderne de Saint-Etienne. Ils ont également participé, avec les 5^e, à la journée « Les supers pouvoirs de la nature » à Avrilly, organisée par le Centre Social. Durant cette journée, ils ont été sensibilisés à l'environnement grâce à différents ateliers et se sont initiés à plusieurs activités encadrées telles que la boxe, l'escalade, la pêche, un atelier créatif,...

Les 5^e se sont familiarisés avec les métiers du Moyen-Âge en explorant le célèbre château de Guédelon (construction actuelle d'un château fort selon les techniques et les matériaux d'autrefois).

Les classes de 6^e ont visité l'usine Michelin puis ont participé à la manifestation sur « les cours d'eau H2O » à Clermont-Ferrand. Ils se sont également rendus au cinéma de Dompierre sur Besbre pour visionner le film « La Belle et la Bête » afin de

clôturer leur travail fait en classe lors du Défi lecture.

Une sortie commune avec l'école primaire Mar-lène Jobert du Donjon a eu lieu à Thiers, au Centre d'Art Contemporain « le Creux de l'Enfer ». Cette sortie, organisée par M. Lenoir, a été l'occasion de proposer un parcours d'activités culturelles en accord avec le nouveau projet d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et de renforcer les relations école-collège (cycle 3).

Les élèves, faisant allemand en LV2, ont pu séjourner pendant quelques jours à Freiburg et ainsi découvrir sa culture, ses loisirs, son quotidien et la protection de l'environnement tout en travaillant la langue.

Pour la session 2017, 82,9% des élèves ont réussi le diplôme national du Brevet.

À la rentrée 2017-2018, le collège compte 158 élèves et maintient son niveau. L'établissement a accueilli la nouvelle Principale, Mme Carré, ainsi que de nouveaux professeurs : M. Chirouze, professeur de mathématiques ; Mme Morvan, professeur d'Education Physique et Sportive ; Mme Pautat, professeur des Sciences de la Vie et de la Terre ; Mmes Perera et Raboutot, professeurs de Lettres Modernes et Mme Trotard, professeur d'allemand.

L'établissement a fait le choix de mettre en place un nouveau logiciel de gestion (PRONOTE) profitable à l'équipe pédagogique, la direction et la vie scolaire et consultable par les élèves et leurs parents. Ainsi, le contenu des cours, les relevés de notes, les emplois du temps, les absences,... sont publiés en temps réels et disponibles pour tous.



En ce début d'année scolaire, de nouveaux projets fleurissent et de nouvelles sorties sont en prévision. Les 4^e ont pu en profiter, dès le mois d'octobre, en participant au voyage en Andalousie, organisé par M. Berthon. Ce voyage a permis aux élèves de découvrir un nouveau pays durant une semaine et de visiter différents lieux tels que l'Alhambra à Grenade, le musée Pompidou à Malaga ou encore les villages blancs d'Andalousie.

Récompenses aux élèves de CM2 et de 3ème

Chaque fin d'année scolaire, le Maire, et plusieurs conseillers municipaux accueillent dans les salons de l'Hôtel de Ville, les élèves ayant terminé leur scolarité à l'école primaire et au collège accompagnés de leurs parents. Madame Prost Bourdon, directrice, Madame Bignon, enseignante en CM2, ainsi que Monsieur Barraud Principal du Collège étaient présents à cette cérémonie. La Municipalité a eu le plaisir d'offrir un billet d'entrée au PAL à 24 élèves.

16 élèves de CM2 : Bertrand Célio ; Bouchet Julia ; Bourdin Erick ; Buzzi Enzo ; Charrondièrre Thomas ; Duvernois Maëlle ; Favier Mathieu ; Gacon Elisabeth ; Guin Yoëna ; Guinet Alix ; Lacroix Rognier Enzo ; Millon Gabin ; Molle Anaïs ; Raffin Hortense ; Ravi Gonzalès Méлина ; Turlier Arthur

8 élèves de 3ème habitant Le Donjon : Delrieu Pierre ; Herlin Quentin ; Lassot Tifenn ; Millon Maïeul ; Sonam Lhatsun ; Thurel Alexis ; Thurel Clément ; Tuloup Aubin

A cette occasion, Fabrice Dujon Président de l'Amicale Laïque a remis une calculatrice aux élèves de CM2.

Le Maire et les Conseillers Municipaux ont ensuite félicité ces jeunes et leurs ont souhaité de bonnes vacances.

Le verre de l'amitié a clôturé cette réception.



Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier (DDEN) ont tenu leur Conseil départemental de rentrée, le 26 septembre 2017,

dans la salle du conseil municipal de la mairie. 25 personnes environ, venues des quatre coins du département, ont été accueillies par M. le Maire entouré de quelques élus. Occasion pour ces personnes engagées dans la vie de leur secteur de découvrir notre commune, son tissu d'artisans et de commerçants, et la vitalité de la délégation DDEN locale.

Les DDEN sont désignés par le directeur académique des services de l'Éducation nationale sur proposition des délégations et après avis du conseil départemental de l'éducation nationale. Ils ont une très longue existence puisqu'on peut faire remonter leur création à 1793. La fonction a bien sûr beaucoup évolué depuis ces premiers « magistrats aux mœurs ». Ils sont des défenseurs de l'école laïque, du service public de l'éducation et de sa gratuité. Ils participent de droit au conseil d'école, et régulièrement visitent les bâtiments. Ils sont avant tout des amis de l'école publique où ils interviennent le plus souvent en tant que médiateur entre les parents, les élus et les enseignants.

La délégation Le Donjon-Dompierre résulte de la fusion de deux délégations qui a eu lieu en 2015. Elle compte 20 membres, ce qui la classe dans les premières en nombre des délégations de l'Allier. Pour autant, elle est prête à accueillir toute personne sensibilisée au bon fonctionnement de l'école.

Pour plus de renseignements sur les DDEN :

- le site de l'union départementale : <http://03.dden-fed.org>,
- celui de la fédération nationale : www.dden-fed.org,
- le téléphone du président local : 06 81 93 01 36.

Centre Social « La Farandole »

ACM + MC

Cette année c'est 106 enfants qui ont fréquenté l'accueil de loisirs durant les vacances (hiver, printemps, été et automne).

L'accueil de loisirs a ouvert 10 semaines dans l'année et plusieurs thèmes ont été travaillés.

Des sorties sont également mises en place en fonction du programme. Par exemple en automne le thème était « chevaliers & princesse » et nous avons visité le château de Sully (71) qui a épanoui les enfants avec un fabuleux spectacle, la visite du château et à la participation d'un atelier.

Cet été ce sont 4 séjours qui ont été organisés durant l'été pour les enfants et jeunes à partir de 6 ans. A tout âge les enfants peuvent participer à un séjour, en passant de la ferme pédagogique au centre d'équitation ou au séjour sportif.

ACM : Accueil Collectif des Mineurs
MC : Mini Camps

Pôle famille

Création d'un pôle famille et jeu au Centre Social en 2017 : ce pôle a pour but de proposer des temps d'échanges intrafamiliaux, accompagner les parents dans leur rôle de parents, rompre l'isolement en milieu rural, mettre en œuvre des temps d'échanges et de partages conviviaux.

Plusieurs ateliers ont été mis en place au cours de l'année : séance massage pour les 0-3 ans avec Mme CYRULIK Bogumila, kinésithérapeute de Le Donjon, soirée jeux de société pour les ados avec l'association LUDIVERS.

Puis une animation «(jeu de piste en famille)» le samedi 16 décembre.

ALLIER PLEINE NATURE

Dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil Départemental de l'Allier, le Centre Social La Farandole a organisé une manifestation Allier Pleine Nature sur plusieurs jours sur la commune d'Avrilly.

Cette manifestation a pour but de permettre aux enfants de découvrir l'environnement par les activités de pleine nature en collaboration avec l'USEP.



Le mardi 16 mai : ce sont 75 collégiens des classes de 5ème et 4ème du collège Victor Hugo de Le Donjon qui ont bénéficié de différentes activités : mur d'escalade, swingolf, flash mob, pêche, boxe... Puis jeudi 18 mai et vendredi 19 Mai, 440 élèves des écoles de Chassenard, Le Donjon, Le Pin, Beaulon, Liernolles, St Léon, Jaligny, Varennes sur Tèche et Diou ont participé également à de nombreuses activités : pêche, randonnée

le long du canal intervention de la maison aquarium de Jaligny, ateliers créatifs... Les écoles ont été satisfaites de l'organisation de cette première manifestation sur notre territoire.

Afin de clôturer cette manifestation le samedi 20 mai la journée était ouverte à toute personne, famille voulant s'initier à de nombreuses activités : escrime, contes autour de la source d'Avrilly, pêche, boxe, swingolf, marche et visite de la station de relevage des eaux avec le SIVOM, etc...



Rendez-vous pour la 2ème édition du 29 mai au 2 juin 2018 sur le commune de Chassenard.

Jardin

Cette année, la Commission Jardin de La Farandole comptait 6 membres et 3 participants, se réunissant chaque mercredi matin à partir de 8h00, afin de partager un moment d'échange, de savoir faire et « trucs & astuces ».

La Commission possède 3 jardins :

- Carré permaculture
- Carré traditionnel
- Carré des petits

Et un jardin en bac pour les plantes aromatiques construit par l'un des participants ainsi qu'un banc en palettes.

Les légumes récoltés sont ensuite distribués aux personnes présentes et un « repas soupe » a été organisé avec les membres, les participants ainsi que le personnel du Centre Social et les donateurs (outils, plants...).

Durant cette année, la Commission Jardin a participé et réalisé :

Un questionnaire sur l'isolement des personnes âgées habitant sur le territoire du Centre Social,

Des activités jardins avec les enfants durant les vacances scolaires avec l'Accueil de Loisirs,

La construction d'un hôtel à insectes qui a été offert à la commune d'Avrilly afin de les remercier pour la participation à « Allier Pleine Nature » du 15 au 20 mai 2017,

A la « Journée Portes Ouvertes » de la Farandole le samedi 16 septembre 2017 en organisant un Troc Graines,

Une sortie à Arronnes au « Jardin de Cocagne, Pays de Vichy-Auvergne » le lundi 16 octobre,

L'atelier jardin est ouvert à toute personne désireux partager un moment d'échanges avec nos participants et bénévoles.



Atelier du bien vieillir

Le Centre Social, en partenariat avec l'ARSEPT, a mis en place dans ses locaux des ateliers du

« Bien vieillir » auxquels, quinze personnes ont participé.

Ces ateliers ont pour objectif de s'informer sur les clés du "Bien vieillir" dans une ambiance conviviale et décontractée, apprendre à conserver son capital santé et maintenir sa qualité de vie. Ces ateliers s'adressent à toute personne de plus de 55 ans et sont organisés en 7 séances à thème : l'alimentation, le sommeil, les 5 sens, les médicaments, etc...

A VENIR EN 2018

- Vide dressing : dimanche 4 février salle polyvalente de Le Donjon
- Allier pleine nature : samedi 2 juin à Chassenard
- Sorties famille
- Paris : le samedi 28 Avril
- Disneyland : le samedi 24 novembre
- Bourse : du 4 Avril au 7 avril (printemps-été) et du 3 octobre au 6 octobre (automne-hiver)

Pour contacter le Centre Social :

Centre Social La Farandole
30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON
Tél : 04 70 99 52 77

Mail : centre.social.donjon@wanadoo.fr

Site Internet : <http://lafarandole.centres-sociaux.fr/>

Page facebook : Centre-Social Farandole

Le CCAS

Le budget 2017 du C.C.A.S, équilibré en dépenses et recettes à 16000 euros, a été adopté à l'unanimité en mars.



C'est dans la bonne humeur et au son de l'accordéon de monsieur BOUGAREL, musicien, que s'est déroulé le repas du Centre Communal d'Action Sociale offert à nos aînés de 80 ans et plus. Concocté par messieurs PIGERON traiteur et GIMMEL pâtissier, il a été servi à la salle polyvalente par les membres du CCAS. Les personnes absentes ont reçu un colis en contrepartie. Les convives ont été sensibilisés par les jolies décorations de table fabriquées pour l'occasion par les enfants de l'accueil de loisirs de l'école Marlène JOBERT et du centre social La Farandole.



Les airs de valse, marche, tango... ont ravivé les souvenirs et déclenché quelques pas de danse. Des chanteuses de l'assistance, dont madame SELLIER qui fêtera ses 100 ans, ont entonné de mémoire des chansons de leur jeunesse. Elles ont reçu de nombreux applaudissements. Dans cette ambiance conviviale, Monsieur le Maire a souhaité à tous les invités de bonnes fêtes de fin d'année et une Bonne Année 2018.

Tourisme, culture, manifestations

Camping

Notre camping, situé à proximité de nombreux services et commerces, a ouvert du 15 avril au 30 septembre.

Il a connu une bonne fréquentation en juillet et août. La majorité des campeurs était de nationalité française, hormis quelques Suisses et Espagnols. Et de fidèles Hollandais et Belges sont revenus cette année.



Les dépenses se sont élevées à 5 127,30 € et les recettes ont rapporté 5 227,98 € (taxe de séjour déduite). Le bilan 2017 a cette année présenté un solde positif de 100,68 €.

Que ce soit pour une étape ou pour une parenthèse plus longue, venez vous mettre au vert dans notre camping ombragé !

Gîtes communaux (suite)

Le bilan du président des Gîtes de France Allier, Yves SIMON, lors de l'assemblée générale en avril à Trezelles, présentait 2016 comme une année satisfaisante. Depuis, 31 nouveaux gîtes ont vu le jour dans l'Allier. Les bureaux de Moulins ont reçu 870 visiteurs dont 35% d'adhérents. Désormais, les avis clients sur internet sont aux normes AFNOR, ce qui veut dire que n'importe qui ne peut pas donner un avis sans avoir été client : un point important résolu pour les propriétaires.

En octobre, c'est dans l'épaisseur des murs du château de Vallon en Sully que Gîtes de France Allier a convié ses hébergeurs pour fêter son cinquantième anniversaire. En présence de Monsieur le Sous-préfet et d'autres personnalités départementales et régionales, le président a souligné que Gîtes de France était le 1er label européen et que la région Auvergne- Rhône -Alpes restait la 1ere région touristique de France. L'Allier regroupe 430 propriétaires. Le parc d'hébergement, qui compte une vingtaine de gîtes de groupe, ne progresse pas de façon significative et connaît des difficultés pour les chambres d'hôtes par rapport aux gîtes. Des inquiétudes se portent aussi sur la concurrence déloyale au profit des plateformes internationales.



Pour notre commune, la fréquentation est stable. Le montant encaissé au 12/12/2017 pour les locations est de 10 707,80 € (moins la taxe de séjour de 200,30 €) soit 10 507,50 €. Les travaux de fa-

çade effectués par l'entreprise TULOUP de Lenax, pour un montant de 11 378,40 € TTC, se sont achevés en novembre. Ils ont redonné tout son cachet au bâtiment.



Avant le dîner-spectacle, il a été rappelé qu'au départ Gîtes de France Allier était un mouvement féminin fondé par des femmes d'agriculteurs et qu'en 1970 a été créé le service de réservation par Minitel. Il a été aussi précisé que ce relais de l'Allier fêtait 50 ans d'aménagements, d'activités économiques et de promotion du département.

Un feu d'artifice a magnifié ce site du 16ème siècle et clôturé cet anniversaire.

Accordez-vous une vraie pause à la campagne en séjournant dans les gîtes communaux donjonais !

Loisirs et culture



Atelier Vannerie en janvier

Journée d'échange plaques de muselets en février



Atelier scrapbooking en mars
Exposition « Une Chic Fille » tableaux textiles en avril

Exposition Evolution du sous-vêtements en mai



Exposition « Regards sur l'Inde » en juin

Exposition « Le Donjon, ses commerces, et les environs en cartes postales » en juillet et août

Ateliers Loisirs Créatifs en juillet et août



Exposition « Bois sculpté » en septembre



« Le Sénégal s'expose à la Maison du

Patrimoine » en octobre-novembre



Exposition-vente « La Maison du Patrimoine fête Noël » en décembre

Projets pour 2018 :

- au mois de février : bourse d'échange plaques muselets
- Assemblée Générale le 6 mars 2018
- exposition robes crinolines avec le musée de

La troupe a défilé dans les rues sous les applaudissements des visiteurs du marché local.

Elle a ensuite donné un aperçu des danses devant des commerces et un mini spectacle à la maison de retraite pour la plus grande joie des résidents. Pour terminer une matinée déjà bien remplie elle a visité le Musée du Patrimoine avant de prendre le repas de midi en commun qui fut très apprécié de tous.



En soirée, un public de plus de 200 personnes a fortement applaudi la qualité du spectacle ainsi que la beauté de nombreux costumes.

Grâce à l'implication des familles d'accueil, ces spectacles peuvent perdurer à Le Donjon. La municipalité remercie vivement toutes ces familles.

Concert au CSC

La fanfare " Les Enfants de la Besbre " s'adapte à tous genres musicaux. Le 24 juin au centre Socioculturel, un concert a eu lieu sur les films de Walt Disney avec projection d'extraits de ces films. Malheureusement pas beaucoup de monde mais un programme d'une très grande qualité.



Fête du 14 juillet

Pour la 4ème année, les feux d'artifice tirés au Centre Socioculturel ont connu un beau succès, sous les applaudissements d'un nombreux public.

Cette année un repas froid a été servi par le

traiteur Jean-Pierre Pigeron sous forme de self. Cette formule a donné satisfaction.

La soirée a été animée par Ludovic Moreau et nos sapeurs pompiers ont assuré le service à la buvette.

Exposition du 15 août

Un nombre important de modèles de "Meccano" a été exposé dans les Salons de l'Hôtel de Ville : grue, manège, funiculaire, Tour Eiffel, ainsi que de nombreux véhicules miniatures dont le premier véhicule militaire " le Fardier de Cugnot " et un hélicoptère.



Un nombreux public a visité cette exposition et a beaucoup apprécié ce travail de patience et d'adresse présenté par M. Blanchard Roger.

Fête de la Saint Maurice

La fête a battu son plein pendant deux jours.

Le samedi la retraite aux flambeaux a réuni plus de 60 enfants. Une voiture sonorisée a accompagné le défilé jusqu'au parc du Plessis. Petits et grands ont admiré ce magnifique spectacle pyrotechnique avant de rejoindre les manèges place de la République.

Le dimanche, les visiteurs ont découvert une collection de voitures anciennes notamment : SIMCA 9, 404, scooters Vespa et motos.



Nous remercions l'association Retro Mobile Club Dompierrois de cette présentation.

Messe à la chapelle St Hilaire



Pour la troisième année, la messe des morts a été célébrée par le Père Morin dans la Chapelle de Saint Hilaire.

80 personnes environ étaient présentes à cet office. Elles ont exprimé leur satisfaction de participer à la messe célébrée dans cette chapelle. Elles ont ainsi rendu hommage à nos défunts dans notre

cimetière magnifiquement fleuri pour la fête de la Toussaint.

Les Bleuets de France



Comme tous les ans maintenant deux collectes ont été effectuées sur la commune pour le compte des Bleuets de France, l'une à l'occasion de la commémoration du 8 mai et l'autre celle du 11 novembre.

Cette année, nous avons reçu pour la commémoration du 8 mai 55 € et pour celle du 11 novembre 65 €. Que chaque donateur en soit remercié.

40 % des fonds collectés ont été reversés à notre association des Anciens Combattants de Le Donjon (PGCATM) et les 60 % restants à l'Œuvre Nationale du Bleuet de France.

Le Bleuet de France : www.bleuetdefrance.fr

Fleurissement/environnement



L'amélioration du cadre de vie est l'une des préoccupations de la municipalité. Aussi les agents communaux appliquent la démarche « zéro phyto » car selon le slogan « moins de pesticides, c'est meilleur pour la santé et l'environnement ». Ils entretiennent également, avec soin, les plantations provenant des

Etablissements Fabrice MERLE. Ainsi les espaces réservés aux fleurs ont offert des tableaux changeant au gré des floraisons. Les lavandes ont assuré le volume de la composition et d'autres plantes ou fleurs se sont appropriées le remplissage des bacs, des jardinières et le pourtour du Monument aux Morts. Cette année encore, pour réduire le coût, les sapins ont été achetés en mutualisation à l'exception du plus grand qui a été gentiment offert par M. DIDIER Jean Luc.



Dans le cadre du concours des Maisons Fleuries, la commission communale au fleurissement a procédé au classement comme suit :

1ère catégorie

- 1er prix M. FAVIER Thierry
- 2ème prix Mme NAFFETAS Danièle
- 3ème prix Mme NEURY Simone
- 4ème prix Mme GUY Martine
- 5ème prix M. FUTELOT Jean-Pierre
- 6ème prix M. DIDIER Jean-Luc
- 7ème prix M. MARIDET Denis

2ème catégorie

- 1er prix M. ROY Henry

3ème catégorie

- 1er prix Mme DOMINGO Françoise
- 2ème prix Mme THOMAS Marie-Louise

7ème catégorie

- 1er prix Mme MONCIAU Nicole

En remerciement de leur participation, la commune a offert une plante à chaque lauréat.

Vie locale

Pétanque Donjonnaise

Le club de pétanque réunit actuellement 41 licenciés.

Le bureau se compose ainsi : Karine Chobert, Présidente - Gérard Mouillevois, Vice-Président, Renée Mainot, Trésorière - Annie Dupuis, Vice-Trésorière - Bernard Mouillevois, Secrétaire - Fabrice Charbonnel, Vice-Secrétaire. René Decenne, Joël Lapandry, Roger Mainot, Désiré Chobert et Sylvie Charbonnel, Membres.

Lionel Rouault et Joseph Rotat, vérificateurs aux comptes

Le club organise deux concours officiels, l'un en tripléte et l'autre en doublette, un concours doublette ouvert à tous, un concours amical en doublette 55 ans et plus et un concours pour le téléthon.

Une équipe de coupe d'Allier réengagée avec Bernard et Gérard Mouillevois, Désiré Chobert, Yohan Barlerin, Joël Lapandry et Fabrice Charbonnel se maintiendra en deuxième série.

Une équipe de coupe d'Allier féminine avec Annie Dupuis, Karine Chobert, Renée Mainot et Sylvie Chaupond se maintiendra en première série, ayant perdu en quart de finale cette année.

Pour la première fois une équipe vétérans en championnat des clubs avec Lionel Rouault, Roger Mainot, René Decenne, Normano Prior Da Silva, Joël Lapandry et Joseph Rotat.

Nos vétérans participent également à des journées amicales à Thiel sur Acolin, Rongères,....

Très beau parcours en Championnat de Ligue promotion dans le Cantal pour la Tripléte de Bernard Mouillevois, Désiré Chobert, et Thierry Trouillet qui s'inclinent en finale pour le billet du Championnat de France et rapportent malgré tout le titre de vice-champion d'Auvergne.

Participation au challenge Henri Maitre à Garnat sur Engièvre, les Donjonnaise s'inclinent en finale au départage au tir de précision sur le score de 10 à 12.

Pour la 7ème édition, le Challenge Guy Labbe a été organisé cette année au Donjon, et a été remporté par Gilles Jalicot et Didier Geai de Montcombroux devant Normano Prior Da Silva et Thierry Trouillet du Donjon. Gérard Mouillevois et Serge Vernisse remportent la consolante de ce Challenge. Le rendez-vous est fixé à Neuilly en Donjon pour l'année 2018.

Une journée amicale avec le club de Varennes sur Têche a été organisée avec la victoire de Fa-

brice Charbonnel et Renée Mainot, ainsi que le challenge intersociétaire remporté cette année par Serge Vernisse.

L'année s'est clôturée avec un très beau concours pour le téléthon avec 42 équipes et qui a été suivi d'un repas.



Bernard Mouillevois, Désiré Chobert, Thierry Trouillet seront classés Elite Régional pour l'année 2018 suite à leur titre de vice-champion d'Auvergne.

Gérard Mouillevois sera classé Honneur.



Une remise de polaire a été faite cette année sponsorisée par la Boulangerie Pivot « L'escalé » et Mr Martin Yves Assurances MMA.



La médaille d'argent et un diplôme d'honneur a été remis par le Comité directeur de l'Allier à Karine Chobert, Présidente depuis 11 ans.

FC Est Allier

Pour sa quatrième saison, le FC Est Allier compte dans ses rangs près de 70 licencié(e)s de 5 à 70 ans qui partagent leur même passion du ballon rond. Ainsi tout au long de la semaine, les entraînements, matchs ou encore rencontres sous forme de plateaux rythment notre territoire. Nous bénéficions pour pratiquer notre passion de belles installations avec les stades de Le Donjon et de Saint Léon pour les matchs, les stades de Liernolles et de Le Donjon pour les entraînements et le gymnase de Le Donjon pour la période hivernale.



Du côté du football d'animation, nos trois équipes de U6-U7 (jeunes nés en 2011-2012), U8-U9 (jeunes nés en 2009-2010), et U10-U11 (jeunes nés en 2007-2008) apprennent les bases du football en développant leurs capacités physiques (courses, passes, tirs) mais aussi en acquérant des valeurs importantes comme la solidarité, le partage et le fair-play. Les premiers résultats obtenus sont tout à fait encourageants et témoignent de l'implication et du travail des entraîneurs.



Pour les seniors, c'est avec un effectif solide que notre entraîneur assure par ses jeux une bonne participation aux entraînements, où se mêlent pratique sportive, bonne humeur et convivialité. Ainsi notre équipe qui évolue en départementale 3 (ex

première division) obtient des résultats très satisfaisants puisque nous occupons les premières places depuis le début de saison (nous sommes 4ème actuellement). Tout ceci nous laisse entrevoir une suite de saison des plus intéressantes.

Mais la bonne marche de notre association est également le fruit de notre large équipe de dirigeants qui œuvrent à chaque match mais également à chaque manifestation : choucroute le 3 mars et tournoi de sixte le 21 mai à Le Donjon, concours de belote le 11 novembre à Liernolles. Nous organiserons également un concours de pétanque, le lieu et la date ne sont pas encore fixés.

Notre porte vous est ouverte que ce soit pour jouer en jeune comme en senior, ou bien pour participer à nos événements et faire partie du club. N'hésitez pas venir nous rencontrer lors d'un match ou d'une manifestation, ou encore à échanger avec nos membres à l'occasion de leur passage pour les calendriers. Je vous remercie d'ailleurs pour le bon accueil qui leur est réservé.

Country Valley

Notre association a pour but premier de promouvoir la danse country sous toutes ses formes et la rendre accessible au grand public.

Nos différents cours sont suivis par des personnes de tout âge ; en effet, la danse country est une façon agréable de bouger son corps et de faire travailler sa mémoire.

Les cours se déroulent les lundis de 19H00 à 20H00 pour les débutants et de 20H00 à 21H00 pour les novices et intermédiaires, à la salle des associations, de septembre à juin.

Occasionnellement, nous sommes amenés à faire des démonstrations des danses apprises tout au long de l'année.



Pour plus d'informations, s'adresser à la Présidente Sylvie CHEMORIN au 06.87.02.09.74.

Gymnastique volontaire

A tout âge gardez la forme et préservez votre capital santé !

C'est dans une ambiance familiale et détendue que les cours ont repris le 11 Septembre 2017 (échauffement, step, abdos, fessiers, étirements ...).



Les cours sont assurés par Sophie Paulet Cabaud le lundi de 19h à 20h et le vendredi de 14h30 à 15h30.

Deux séances gratuites sont proposées pour la découverte de nos activités.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- Marguerite Rotat (présidente) : 04 70 99 55 85
- Marie-Thérèse Lebrun (trésorière) : 04 70 99 56 13
- Annick Rouault (secrétaire) : 06 86 86 23 30

Harmonie Donjonnaise

Malgré une fin d'année 2016-2017 difficile financièrement, l'Harmonie Donjonnaise, orchestre et école, a pu reprendre ses activités en septembre. 7 nouveaux élèves ont fait leur entrée ce qui est encourageant. L'école de musique propose un enseignement musical complet : formation musicale (solfège) et formation instrumentale avec la possibilité d'intégrer l'orchestre d'harmonie.

L'école est ouverte le mardi de 17H à 20H, le mercredi de 13H30 à 19H et le samedi de 9H à 11H. Nous proposons des cours de cuivre (trompette, cornet, trombone, tuba), de clarinette, de flûte traversière auxquels vous pouvez toujours vous inscrire et de piano. Un atelier d'éveil musical pourrait être ouvert pour les enfants de 4-5 ans en 2018 s'il y a de la demande.

L'orchestre répète le vendredi à 20H.

L'Harmonie Donjonnaise est un lieu de partage de la musique toutes générations confondues dans la convivialité et la bonne humeur, n'hésitez pas à venir assister à un cours ou une répétition et venez nous rejoindre.



Le 21 juin, l'Harmonie a rencontré les résidents de l'EHPAD « Les Cordeliers » pour une fête de la musique et un goûter intergénérationnel. Les élèves de l'école de musique, après une présentation de leur instrument, ont animé l'après-midi, l'orchestre a clôturé la journée en offrant un petit concert sur la terrasse où les résidents ont pu profiter en musique de la douceur de cette première nuit d'été.



Le 30 juin, l'année s'est achevée par la traditionnelle audition dans les salons de l'Hôtel de Ville. Chaque élève a interprété les morceaux étudiés pendant l'année. Puis les musiciens de l'Harmonie et les professeurs ont joué leur répertoire (classique, musique de film, traditionnel...) : Les portes du pénitencier, La Belle et la Bête, Sarabande, Le Parrain, El condor pasa.

Personnalités présentes : MM le Maire, le Conseiller Départemental, le Vice-président à la culture de la Communauté de Communes ainsi que plusieurs Conseillers municipaux.

Pour que cette culture musicale soit maintenue, nous comptons sur la générosité de chacun en faisant un don, en achetant notre calendrier ...

Merci au Département, à la Commune qui en plus met les locaux à disposition, au Crédit Agricole, à tous ceux qui nous ont aidé de diverses façons.

Vive la musique !



Le crédit agricole sponsorise l'Harmonie Donjonnaise en lui remettant un chèque pour l'achat de partitions et l'animation de son assemblée générale.

Bureau de l'Harmonie Donjonnaise :

Co-présidents : Janine CHARTIER (06.86.99.17.24) et Jacky BAYON (06.88.76.16.56),
Trésorier : Patrick LAGARDETTE,
Trésorière adjointe : Elodie DESGRANGE,
Secrétaire : Daniel BAYON,
Secrétaire adjointe : Sabine BUZZY,
Membres : Béatrice REGNIER-LACROIX et Stéphanie K'VAREC.

Retraite sportive

La Retraite Sportive compte une cinquantaine d'adhérents pratiquant chaque semaine la marche, le tir à l'arc ou le cyclotourisme ou plusieurs de ces activités sans oublier les moments de convivialité.

Saison 2016-2017 :



- Côté sport : participation au challenge départemental de tir à l'arc à Cosne d'Allier : Titre individuel pour Claude Provost et challenge par équipe ! Randonnée mensuelle d'une vingtaine de kms avec le club de St Pourçain sur Besbre.



- Côté évasion/découverte : journée au village médiéval de Pérouges, journée au Pal, visite de l'abbaye de Sept-Fons, séjour dans le Doubs à Villers le Lac.



- Côté participation à l'animation du territoire : initiation au tir à l'arc à l'école Marlène Jobert, initiation au tir à l'arc dans le cadre des journées Allier pleine nature à Avrilly et à la journée Festi'prev au Donjon. Initiation au swing golf pour les élèves du collège Victor Hugo.

Jeunes et moins jeunes retraités, venez nous rejoindre le lundi à 14H à la salle de réunion pour une balade à pied, le vendredi de 14 à 17H au gymnase pour tirer quelques flèches et le jeudi matin ou après-midi selon la saison ou le temps pour une balade en vélo.

Renseignements auprès de
Jacky BAYON : 04 70 31 85 34.

Musée du Patrimoine Rural

La saison touristique 2017 révèle une fréquentation en hausse de 27% pour les entrées.

La dynamisation de notre réseau publicitaire qui était programmée cette année, nous conforte à poursuivre cette action.

La brocante du 15 août, en partenariat avec l'ACAI, a accueilli 180 exposants. De nombreux visiteurs étaient au rendez-vous, sous un beau soleil. Une exposition dans les salons de la Mairie, de modélisme Méccano, a ravi de nombreux spectateurs. L'Association tiendra son Assemblée Générale, avec

renouvellement du Bureau, le vendredi 2 Mars 2018 à 20h salle de réunions (le Bois d'Amour).



Réception du groupe Rétro Automobile de Châtel de Neuvre.

Club « Le Donjon Amitié »

Généralisations mouvement des Aînés ruraux de l'Allier est une association qui fonde son action sur une éthique à base d'amitié, de responsabilités, de tolérance et de solidarité.

2017 est une année capitale pour notre association qui fête ses 40 ans !

En effet, Le Club Le Donjon Amitié a été créé par Monsieur Corselis en 1977, premier président ; vinrent ensuite Messieurs Martin, Thomas et Dufourd ; depuis 2010, c'est Madame Laude qui assure cette responsabilité.

40 années de souvenirs inoubliables : les rencontres, les sorties, les repas, les lotos, les belotes, les thés dansants, les danses folkloriques, la chorale dirigée par Madame Laustriat, et tous ces voyages qui ont permis à nos aînés de sillonner la France et même de passer les frontières de l'époque pour visiter d'autres pays d'Europe. Tous ces bons moments où ceux qui souffraient de solitude pouvaient la « poser » de côté et l'oublier quelques heures...



40 années et 1 témoin : Madeleine ARTAUD. Madeleine a adhéré au club dès 1977 et lui est resté fidèle jusqu'à ce jour : elle est l'unique adhérente à avoir connu tous les présidents qui se sont succédés ! Merci Madeleine pour votre constance, votre persévérance et votre dévouement exem-

plaire pendant toutes ces années.

Mais aujourd'hui, force est de constater que notre association est sur le déclin : lors de sa création, le club comptait 169 adhérents ; en 2001 : 101, en 2015 : 72 et l'année 2017 se termine avec 50 adhérents. Le Conseil d'administration a d'ailleurs décidé de n'organiser aucune manifestation à but lucratif en 2018 ; seules les rencontres habituelles (réunions mensuelles et repas) seront assurées.

Alors, au seuil de cette nouvelle année, notre club lance un appel aux nouveaux retraités et aux bonnes volontés qui voudraient bien s'investir pour prendre la relève et assurer la continuité de notre association : n'oublions pas que les jeunes d'aujourd'hui seront les VIEUX (comme ils disent) de demain ; les années passent si vite et, s'ils ne s'engagent pas aujourd'hui, demain il n'y aura plus le CLUB LE DONJON AMITIÉ pour passer un peu de bon temps ENSEMBLE.

TERAANGA



Du côté de NGUEKOKH avec TERAANGA en 2017 !

Les communes fondatrices (St-Yorre, Brugheas et Le Donjon) sont à l'origine de la création du comité de jumelage avec Nguekokh (Sénégal). Dans le cadre de la coopération internationale développée par le Conseil départemental de l'Allier, TERAANGA traduit leur volonté d'aider au développement de Nguekokh dans plusieurs directions (économie, éducation, santé, culture, jeunesse, formation ...). Une de ses actions locales essentielles est de rechercher les financements pour la réalisation des projets sur le terrain.



1 - Préparation et expédition d'un container en février avec du matériel pour la maternité, des tables, des chaises et des tableaux donnés par le groupe scolaire Jeanne d'Arc de Vichy et le collège Victor Hugo de Le Donjon, des ordinateurs donnés par l'hôpital de Vichy pour les écoles de Nguekokh.



2 - Inauguration de la maternité de Nguekokh en février 2017.

3 - Visite des écoles partenaires lors de la mission du 22 février au 6 mars 2017.



4 - Fabrication et livraison des tables et bancs en mars.

5 - Distribution des ordinateurs dans toutes les écoles de Nguekokh, collège, lycée et différentes institutions en avril.



6 - Aide aux écoles partenaires à la rentrée 2017 par la prise en charge du matériel scolaire pour 6 écoles et les frais de scolarité pour 5

enfants en difficulté par école.



7 - Lors de l'Assemblée Générale LE LIONS CLUB DE VICHY remet un chèque de 10 000 € pour soutenir le projet boulangerie.

Du côté de l'Allier, les grands moments 2017 :

- Février : expédition d'un conteneur (Ordinateurs, Matériel scolaire et de santé),
- Fin mai : Assemblée générale et changement de présidence,
- Octobre : Repas solidaire à St-Yorre,
- Décembre : Loto solidaire à St-Yorre, Thé dansant à Brugheas (en partenariat avec le Rotary Vichy -Val de Besbre).

L'Amicale des donneurs de sang

L'Amicale des donneurs de sang organisera une seule collecte en 2018. Elle aura lieu le lundi 29 janvier au centre socioculturel de 16h à 19h. Le donneur doit être âgé d'au moins 18 ans. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour donner son sang. La demande de sang est de plus en plus importante, les nouveaux donneurs sont les bienvenus.

Chaque année un repas dansant est organisé en octobre (prévu le samedi 14 octobre 2018). Une partie du bénéfice est consacré au Téléthon et aux collations offertes à chaque donneur lors des collectes.

L'Amicale Laïque

En 2017, les manifestations de l'amicale laïque ont connu un véritable succès permettant d'en faire profiter directement les élèves de l'école Marlène Jobert pour un montant total de 2 590€. L'association a également participé au Téléthon en offrant à chaque élève de l'école du Donjon, un ballon pour le lâcher de ballon organisé par les pompiers.

L'année 2018 promet d'être remplie en manifestations en commençant par le Carnaval le samedi 3 mars après-midi avec défilé dans les rues du Donjon et plein de surprises tout au long de l'après-midi.



Paulo et les membres de l'amicale le 11/06/17

Le spectacle de Paulo ayant réuni plus de 500 spectateurs en juin 2017, les membres tentent de

renouveler ce genre d'animation en 2018 ou 2019.

Sans oublier le traditionnel jambon à la broche en juin, le loto en novembre et l'arbre de Noël avec un spectacle à destination de tous les enfants scolarisés à l'école du Donjon et leurs parents avec passage du Père Noël qui offre un cadeau à chaque enfant.



Remise de cadeaux par le Père Noël en décembre 2016

L'association compte aujourd'hui 15 membres (parents d'élèves ou sympathisants). Le bureau se compose ainsi :

Président : Fabrice Dujon
 Trésorière : Céline Picard
 Trésorière adj. : Ludivine Loustalniau
 Secrétaire : Aurélie Dujon
 Secrétaire adj. : Marie-Ange Augier

Tout cela est rendu possible grâce au dynamisme des membres de l'Amicale qui ne cessent de regorger d'idées et qui contribuent à la réalisation de ces activités dans une ambiance amicale et conviviale à destination des enfants de l'école.

Vous pouvez désormais nous joindre à l'adresse suivante : amicale.laique.ledonjon@gmail.com.

Le secours catholique

Depuis le 22 novembre 2016, les bénévoles de la boutique « Bienvenue au 24 », située rue de l'Hôtel de Ville, vous accueillent :

- mardi de 9h30 à 12h
- vendredi de 15h à 17h30
- 2ème samedi de chaque mois de 9h30 à 12h



Cette boutique, ouverte à tous, est aussi un lieu de rencontre, d'écoute, et de partage. Vous trouverez également vêtements, chaussures, bibelots

etc... à prix très attractifs. On y accueille aussi ce que vous pouvez déposer. Depuis son ouverture, cet espace connaît un succès grandissant.

Le repas annuel aura lieu le dimanche 28 octobre 2018.

En cas d'urgence : 06 11 81 89 96
 et 06 88 82 44 28.

Les Bout'Entrain

25 ans que notre troupe brûle les planches !

Entre la reprise de la pièce « Le pot au feu à la Polonaise » et une 2ème partie musicale que nous espérons fantaisiste et qui devrait plaire à notre public, nous comptons fêter dignement nos 25 ans de spectacle.

Pour l'édition 2018, nos séances auront lieu :

- Dimanche 22 avril à 14h30
- Vendredi 27 avril à 20h30
- Samedi 28 avril à 20h30

au centre socio-culture comme toujours.



une partie de la troupe en répétition en novembre 2017

Outre les associations caritatives que nous soutenons chaque année, nous partagerons nos bénéfices 2018 avec le Centre aéré du Centre social « La Farandole ».

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Bernadette MARTIN au 04 70 99 50 72.

L'Amicale Donjonnaise des Ponts et Chaussées

Comme tous les ans, l'amicale Donjonnaise des Ponts et Chaussées se retrouve pour leurs deux journées conviviales.

La première a eu lieu le 17 juin au terrain de pétanque de l'Épine avec un concours de pétanque

amical suivi d'un repas.



La deuxième, le banquet annuel, a eu lieu le 18 novembre à la salle polyvalente.

Ces moments de convivialité permettent de se retrouver, anciens et nouveaux, de partager d'agréables moments dans la bonne humeur.

L'assemblée générale s'est déroulée le 2 novembre. Le président Jean Chatard, après de nombreuses années de présidence, a laissé sa place au nouveau président Guy Labbe, le reste du bureau reste inchangé.

L'Excuse Donjonnaise

Tous les ans l'Excuse Donjonnaise participe au FETA (Festival d'Été du Tarot de l'Allier), ouvert à tous. Elle organise également des qualificatifs pour les Championnats de France et un concours ouvert à tous en fin d'année. En 2018, 4 concours seront organisés sur Le Donjon :

- samedi 24 mars : qualificatif D2,
- samedi 21 avril : qualificatif coupe de France,
- Jeudi 12 juillet : FETA, ouvert à tous,
- Jeudi 27 décembre : concours ouvert à tous.

Nous invitons toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, intéressées par le tarot à venir nous rejoindre le jeudi soir de 20h à minuit à la salle du Bois d'Amour.

Renseignements :

Antoine TRAPLETTI au 06 81 40 35 23
Régis LASSOT au 06 83 20 12 23
Site de la Fédération Française de Tarot : fftarot.fr

Les sapeurs-pompiers

Cette année a été marquée par trois décès.

Le Caporal Louis DE CONTO, entré en 1960 à 1987,

le Sapeur 1^{ère} classe Germain MICHAUD, entré en 1964 à 1989

et Le Capitaine honoraire René BABIN, entré en 1960, chef de corps de 1982 à 1995

Nombres d'interventions 2017 à ce jour : 348 dont 138 pour Le Donjon

Nous avons réceptionné un nouveau VSAV pour améliorer le confort des personnes que l'on transporte et celui du personnel.



Diplômés et grades :

Sapeur Florent THEVENOUX : Equipier incendie

Sergent Loïc BOURDON : COD 1

1^{ère} Classe Fanny GIRARDIN : Formateur 1^{er} secours

Sergent Benjamin MARIDET : Sergent chef

Sergent Nicolas MILLON : Sergent chef

Adjudant Didier JALLET : Adjudant chef

Adjudant Jean Michel REURE : Adjudant chef

Le capitaine honoraire Pierre NEANT et le Lieutenant honoraire Guy LABBE ont reçu l'insigne de chef de centre étoile argent.



Cette année l'amicale a reversé 2 300 € au Téléthon, merci à tous les participants.

La section JSP Le Donjon-Lapalisse-Jaligny sur Besbre compte actuellement 7 JSP 2 et 9 JSP 4.

Une belle année et une belle récompense pour cette section car elle a terminé 2^{ème} au concours de manœuvre incendie lors du congrès départemental à Saint-Yorre.

Les JSP 4 passeront le brevet de JSP en 2018, nous pouvons donc leur souhaiter bonne chance en espérant qu'ils viendront renforcer nos rangs au centre de secours car nous manquons de candidatures.

Nous recruterons donc pour la rentrée en septembre 2018, les jeunes né(e)s en 2005 ou 2006.

Ils peuvent écrire une lettre de motivation dès maintenant à :

Lieutenant Nicolas Feuilland
1 Rue Georges Gallay
03130 Le Donjon

Pour d'avantage de renseignements n'hésitez pas à contacter le Lieutenant Nicolas Feuilland au 06.77.40.21.78

Les gendarmes

La brigade du DONJON est composée de 6 personnels, le GAV LOTTE a quitté notre unité vers le sud de la France et nous avons accueillis deux nouveaux volontaires, les GAV MANCEAU et GAV LOBREAU.



La brigade du DONJON fait partie de la communauté de brigades de LAPALISSE. Ainsi, avec les personnels de cette unité et de JALIGNY sur BESBRE, ce sont 21 personnels qui veillent sur ces 3 secteurs. Ces gendarmes assurent la surveillance et les interventions sur 36 communes.

Ainsi 24 heures / 24, ces unités peuvent intervenir ou enquêter sur votre commune. La brigade de LAPALISSE dispose d'un horaire d'ouverture tous les jours de la semaine. Pour rappel la brigade du DONJON vous accueille sur rendez vous en composant le 04.70.99.50.21.

L'ACAI

L'Association des commerçants et artisans regroupe une cinquantaine d'adhérents.

Marion Desperier assure la présidence secondée par Sylvain Charrondière et Jean-Pierre Pigeron vice-présidents, William Huet trésorier et

Sylvie Million secrétaire. Une association toujours dynamique qui propose plusieurs opérations commerciales : fête des mères, fête des pères de nombreux bons d'achats et des fleurs sont distribués; le repas du printemps; la brocante du 15 août en partenariat avec le musée du Patrimoine Rural; début octobre le loto et à partir du 1er décembre notre tempête de cadeaux avec la distribution de nombreux bons d'achats et cadeaux ainsi que le traditionnel Marché de Noël avec la visite du Père Noël et sa distribution de friandises, manège gratuit..



Le marché

Chaque mardi matin, au cœur de la commune, les forains investissent la place de la République. Dès la pointe du jour, ils ouvrent leurs camions ou installent leurs stands. Avec méthode et goût, ils garnissent généreusement leurs étals de : viandes, charcuteries, poissons, fromages, fruits et légumes, pains et viennoiseries, vêtements, plantations, bijoux... Et sourire aux lèvres, ils sont jusqu'à une quinzaine de vendeurs à accueillir les clients.



Situé à proximité des boutiques donjonaises également bien achalandées, le marché bat rapidement son plein. C'est un lieu de rencontre de l'of-

fre et la demande. Prisé par les touristes et une clientèle fidélisée, c'est un incontournable rendez-vous hebdomadaire pour les emplettes. Dans ce poumon commercial, on flâne, on papote, on prend des nouvelles des uns et des autres. Et, avant tout, nos yeux et nos papilles sont attirés par le choix et l'abondance d'articles de la vie quotidienne et de productions locales.



C'est grâce à votre fidélité que le marché continuera d'exister. Alors, à mardi prochain !

Deux nouveaux cabinets infirmiers

SCP Cabinet Infirmier TPL

Après une activité bien soutenue, les trois infirmières de la maison médicale Solange DEVAUX, Geneviève BARTOIS et Monique CLAVIE ont pris leur retraite bien méritée.

Depuis le 2 Octobre 2017 la relève est assurée par trois jeunes infirmières venant du Centre Hospitalier de VICHY : Nathalie TOURNADRE habitant à LAPALISSE, Jessica PILUDU de SAINT FELIX, et Elise LANEYRIE de MONTAIGUET EN FOREZ.



Toutes trois comptent s'investir pleinement pour satisfaire les patients qui leur confieront leurs soins. Cette jeune équipe remercie la population pour son accueil chaleureux et la confiance apportée.

Tél : 04 70 99 57 43 / 06 86 66 90 93

Cabinet infirmier Lustiere, Ravel, Corneloup

Le cabinet infirmier Lustiere, Ravel, Corneloup a été créé en 2009 à Bert par Hervé Ravel. Nathalie Lustière Barthassot l'a rejoint en 2010, et Priscilla Corneloup a complété leur équipe en 2016.



Le cabinet est situé 27, place de la république au Donjon. Une permanence de soins est ouverte sans rendez-vous le mardi matin de 7h30 à 9h30, et les autres jours sur rendez-vous à domicile ou au cabinet.

Tél : 04 70 55 74 29 / 06 41 04 99 55

Mail : cabinetinfirmierledonjon@gmail.com

Maison de retraite « Les Cordeliers »

L'année 2017 a connu des événements très importants, qui ont confirmé ce qui a été mis en place en 2016.



Le point d'orgue de cette année 2017 a été l'inauguration officielle des travaux. Elle a eu lieu le 23 juin, en présence de nombreux invités et personnalités. Cette manifestation était attendue et marquait officiellement la fin de plus de 3 années de travaux. Les visiteurs ont apprécié la qualité de

l'établissement et le cadre de vie agréable, confortable et fonctionnel offert aux résidents, ainsi que les excellentes conditions de travail des personnels.

L'unité Alzheimer, ouverte en octobre 2016, et baptisée « l'arc en ciel » par l'équipe, a pris sa vitesse de croisière. Les places sont toutes occupées, le fonctionnement a trouvé son rythme et l'équipe a peaufiné son organisation et les occupations sont multiples et adaptées, en présence souvent des familles.

A l'initiative de l'équipe, une fête a réuni résidents, familles et personnels le 7 octobre pour célébrer l'anniversaire de la première année.

Le déroulement de la journée a été le suivant :

- Un repas festif,
- Présentation des animations grâce à une vidéo,
- Chorale « les Cordelières », composée de résidentes de l'EHPAD,
- Après-midi portes ouvertes, avec de nombreux visiteurs,
- Exposition de photos.

L'établissement a connu également quelques changements dans le personnel :

Cet été, un nouveau chef est arrivé en cuisine, en la personne d'Eric CAMUS.

En automne, l'encadrement des soins a vu Corinne CHANUT, cadre de santé appréciée et dynamique, quitter ses fonctions pour bénéficier de sa retraite. Elle a été remplacée par Morgane GUEGUEN, jeune cadre diplômée.

Nous avons également souhaité la bienvenue au Docteur Odile REIGNEAUD, qui auparavant avait déjà assuré des remplacements, alors que le Docteur Irène WILDEISEN avait quitté ses fonctions le 30 juin.

Un projet d'animation a été rédigé, précisé dans une plaquette remise lors des entrées des résidents. Il y a une animatrice diplômée, qui est très souvent secondée par une aide soignante.

Les animations habituelles se sont poursuivies, avec quelques unes plus particulièrement marquantes :

- Un repas thérapeutique mensuel, un petit groupe de résidents choisissant de manger des plats inhabituels (magret de canard, rosbif, un repas chinois, américain avec hamburger et coca cola, une raclette...) et les préparant eux-mêmes avec l'aide de l'animatrice,
- La semaine du goût, avec petits déjeuner casse-croûte, un autre avec viennoiseries partagées avec le personnel, dégustation de divers pains préparés par Monsieur LACOTE, ancien boulanger, une fontaine de chocolat...

- Le désormais marché de Noël traditionnel, apprécié par les résidents et les familles, où sont vendus des objets confectionnés par les résidents de tous les services,

- Une sortie de résidents au cirque, à Vichy,
- Des sorties pêche,
- Visite d'une chocolaterie, d'une cristallerie, etc...
- Repas escargots à Digoin,
- Animations diverses avec les enfants de l'école (bricolage, danses, contes...),
- Danses folkloriques en lien avec le festival de Gannat.



Un dimanche d'octobre les pompiers ont fait leur manœuvre mensuelle dans l'établissement. Il y a eu une simulation de feu en cuisine, avec blessé, et mise en sécurité des résidents. Cela a permis aux pompiers de mieux connaître l'établissement, et aux personnels d'intervenir dans les conditions particulières. Tout s'est bien déroulé, en présence de Monsieur le Maire.



La fin d'année a été également le moment choisi pour la directrice, Madame Françoise PAUMIER, de faire valoir ses droits à la retraite. Elle était arrivée le 8 septembre 2008. Une belle manifestation conviviale a été organisée, avec de nombreuses personnes présentes, dont les membres du Conseil

d'Administration. Il y eu quelques moments d'émotion et de beaux souvenirs évoqués et rappelés.



Monsieur Jean-Marc DESCHAMPS, directeur de l'EHPAD de Cusset, assure l'intérim, dans l'attente d'un nouveau directeur.



**un accueil de proximité
pour les personnes atteintes
de troubles cognitifs**

L'Allier : un département rural, une population vieillissante, souvent isolée.

Faut-il se résoudre à ce constat ? Certainement pas.

C'est le vendredi qui a été choisi pour accueillir l'espace d'une journée, dans la salle de réunion de Le Donjon, les ateliers CAMELIA, autrement dit Coordination, Accueil, Mémoire et Lien social Itinérant de l'Allier.

Dédié aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs majeurs, Camélia se présente comme un accueil de proximité itinérant organisé autour d'ateliers individuels et collectifs.



**Magalie POTHERET
Aurélie TAMBORRINI**

L'accueil se déroule sur une journée complète et les repas sont pris en commun ; chaque participant apportant son déjeuner. Il y a ceux qui viennent en voiture et les autres, qui profitent du transport organisé par CAMELIA. Tout le monde répond présent pour 10h. L'animation est assurée par deux professionnelles qui savent sécuriser, encourager et proposer à chacun un programme

adapté. La matinée débute par un moment de gymnastique adapté : avec ou sans déambulateur, chacun bouge en cadence avec pour seul objectif de déverrouiller ses articulations. Vient ensuite le temps de l'échange : que s'est-il passé cette semaine au Donjon, dans l'Allier ou dans le monde ? Aurélie et Magalie, les animatrices de CAMELIA veillent à ce que chacun puisse s'exprimer. Avant le déjeuner, pour mettre en appétit, elles proposent un jeu : domino, baccalauréat, loto des odeurs, jeux de chiffres ou de lettres, c'est selon. Après le déjeuner, c'est le moment de la détente : des fauteuils de relaxation accueillent celles et ceux qui ont besoin d'un petit somme. Puis le travail se fait plus personnalisé, en fonction des goûts et des capacités de chacun : travaux manuels, jeux d'adresse ou de précision. Chargé de coordonner le parcours de chacun un neuropsychologue intervient régulièrement auprès des participants et de leur famille.

Soutenu et encouragé par les municipalités accueillantes, sans quoi rien n'aurait été possible, CAMELIA se déplace de part et d'autre du département (du Mayet de Montagne à Meaulne-Vitray, en passant par Cressanges et bien sûr Le Donjon), et ce quatre jours par semaine.

Le mercredi, toute l'équipe de la structure mobile se retrouve autour de la responsable au siège social du Réseau Neuro Mémoire AVC, dont dépend ce service, pour échanger sur les activités proposées et les réactions des participants.

Régulièrement, des journées portes ouvertes seront organisées sur les sites. Pourront y assister tous ceux qui ont envie de s'informer, de s'initier aux activités proposées et de participer pleinement à l'évolution de cette nouvelle structure.

Innovante, cette action est financée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Allier (CFPPA03) grâce aux concours de la CNSA.

Informations complémentaires : 06 12 32 03 66

CAUE Allier

Paysage, environnement, patrimoine, urbanisme, architecture

« Association loi 1901, les CAUE ont été créés suite à la loi sur l'architecture de 1977... bientôt 40 ans ! Nos missions recourent du conseil, tant aux collectivités territoriales qu'aux particuliers, de la formation et de la sensibilisation, pour promouvoir la qualité architecturale, paysagère et environnementale. A travers les compétences variées d'une équipe pluridisciplinaire, notre rôle est de donner à tous des clés de lecture et des outils aidant à la décision.

Dégagé de tout intérêt dans la maîtrise d'œu-

vre, et placé hors des circuits administratifs obligatoires, le CAUE propose des actions fortes d'une neutralité et d'une objectivité qui facilitent le dialogue, en s'adaptant au contexte local. »



Anne-Claire BERR, architecte
directrice du CAUE de l'Allier

***Vous avez un projet de rénovation ?
Vous avez un projet de construction ?***

Avant d'aller plus avant, pensez aux services offerts par votre CAUE : un regard global sur les enjeux architecturaux de votre projet.

Que fait le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement ?

Le CAUE 03, avec ses architectes, urbaniste et paysagiste, **dispense gratuitement** des conseils auprès de tout porteur de projet qui en fait la demande :

Un simple appel téléphonique,

Une prise de renseignements utiles nous permettant de bien vous orienter,

Un rendez-vous avec un professionnel de l'équipe s'organise dans les meilleurs délais, dans nos bureaux ou sur site.

De quelle nature peuvent être les conseils dispensés ?

Tous les questionnements en lien avec votre projet **doivent trouver une réponse adaptée**. Qu'ils relèvent du choix d'une implantation, d'un aménagement, de techniques de construction, de matériaux, de solutions économie d'énergie, des réglementations, des procédures d'instruction de permis de construire, de l'adéquation de vos moyens à vos attentes : **tout doit être appréhendé dans sa globalité**.

Listez vos demandes et vos interrogations !

... le service qui vous sera apporté ne sera que plus pertinent.

Pour accompagner votre réflexion, vous pouvez consulter, à notre adresse de Moulins ou de Vichy, de la documentation sous forme de revues, d'ouvrages, de fiches sur les matériaux.

Nos propres éditions sont téléchargeables sur notre site Internet : www.caue03.com

Vous pouvez également faire découvrir les richesses de notre patrimoine départemental aux plus jeunes sur «Patrimoine 03 Junior», ou en utilisant les mallettes et jeux disponibles dans nos locaux de Moulins.

CAUE de l'Allier - Hôtel Rochefort - 12 cours Anatole France - 03000 MOULINS - 04 70 20 11 00 - contact@caue03.fr
Permanence à la Maison de l'habitat et de l'énergie - Atrium - 37 avenue de Gramont - 03000 VICHY

CPAM

MON COMPTE AMELI



Disponible
24h/24 et 7j/7

- Téléchargez votre attestation de droits et d'indemnités journalières
- Commandez votre carte européenne d'assurance maladie
- Déclarez la perte ou le vol de votre carte vitale et suivez la commande de la nouvelle
- Suivez vos arrêts de travail et le traitement de votre accident du travail
- Faites part de votre changement d'adresse et de coordonnées
- Déclarez la naissance de votre enfant
- Contactez votre CPAM par e-mail via la messagerie intégrée
- Et bien d'autres possibilités à découvrir aussi sur votre compte en ligne depuis votre tablette ou votre Smartphone



adil
de l'Allier

**Bien s'informer
pour mieux se loger**

Bénéficiant de l'agrément ministériel, l'ADIL03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) assure depuis plus de 35 ans sa mission de conseil gratuit, complet et objectif auprès du public, des élus et des acteurs locaux de l'habitat.

Sa mission de service public est rendue possible grâce aux financements apportés notamment par le Conseil Départemental, l'État les Intercommunalités ou encore les Communes. Dans un contexte économique où se loger dans les meilleures conditions s'avère plus que jamais prioritaire, les informations dispensées par les juristes de l'ADIL03 s'avèrent précieuses.

Les conseils s'adressent aux locataires, aux propriétaires, aux accédants à la propriété et concernent l'ensemble des aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat :

- les rapports locatifs (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- l'amélioration de l'habitat (prêts, subventions ...)
- l'accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)
- la fiscalité immobilière (crédit d'impôt, taxes, investissement locatif ...)
- les diagnostics obligatoires (plomb, performance énergétique ...)
- les relations de voisinage (mitoyenneté, servitudes ...)
- les situations de non décence et d'habitat indigne (insalubrité, péril...)
- l'urbanisme (autorisations de construire ...)
- Etc.

Un site Internet (www.adil03.org) est également à la disposition des internautes, avec notamment la possibilité de consulter le guide des aides locales à l'amélioration de l'habitat et le fichier des offres locatives des professionnels de l'immobilier dans l'Allier.

Pour contacter gratuitement les juristes de l'ADIL03

S'adresser à la MSAP

5 parc Le Plessis au Donjon
du mardi au jeudi, de 8h00 à 12h30
et de 13h00 à 16h30

Permanence de l'ADIL à Lapalisse :

MSAP
Boulevard de l'Hôtel de Ville
Tél : 04.70.99.76.17
Chaque jeudi (sauf 4^{ème}) de 9 H à 12 H

Centre d'information de l'ADIL à Vichy,

37 avenue de Gramont
Tél. 04.70.98.18.45

Centre d'information de l'ADIL à Moulins,

4 rue de Refembre
Tél. 04.70.20.44.10

L'AMBROISIE : UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTE

Le pollen d'ambroisie est responsable d'allergies sévères. Produit en très grande quantité, sa petite taille favorise sa dispersion par le vent. La période à risque se situe d'août à octobre avec un maximum d'intensité en septembre.

PRENDRE SES RESPONSABILITES QUE DIT LA REGLEMENTATION ?

Arrêté préfectoral 2391/15 prescrivant la destruction obligatoire de l'ambroisie dans le département de l'Allier et décret 2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses.

« Les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain pour le compte d'un propriétaire (fermiers, locataires, ou occupants à quelque titre que ce soit) sont tenus de :

- **prévenir la pousse des plants d'ambroisie,**
- **détruire les plants d'ambroisie déjà développés. »**

Tout contrevenant est passible d'une contravention de 3^{ème} catégorie en application du Code de la Santé Publique. En cas de défaillance, le maire peut faire procéder à la destruction des plants d'ambroisie au frais des intéressés.

ALLERGIES DE FIN D'ETE ? PREMIERE RESPONSABLE, L'AMBROISIE

Le pollen de l'ambroisie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : 6 à 12 % de la population est sensible à l'ambroisie. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins.

Ils prennent plusieurs formes :

RHINITE : nez qui pique, coule, éternuements

CONJONCTIVITE : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils grattent

TRACHÉITE : toux sèche

ASTHME : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles

URTICAIRE, ECZEMA : atteintes cutanées (rougeurs, boutons, démangeaisons)

Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé.

Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général vers la mi août et peu-

vent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

A cette période, l'ambroisie est la principale cause d'allergies. Le diagnostic est donc assez facile à poser dans les régions où la plante est présente, ainsi que dans les zones où le vent est capable d'apporter du pollen.

LA GESTION DE L'AMBROISIE A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

Elle est maintenant inscrite dans les permis de construire et les marchés de travaux. Sur la commune en 2017, 4 points ont été repérés et tous détruits.

QUE FAIRE SI J'EN VOIS ?

- Sur ma propriété : je l'arrache avec des gants !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache avec des gants !
- Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infestée aux référents ou en mairie.

COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE

- Feuilles du même vert clair sur les 2 faces.
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main.
- Risque de confusion avec l'armoïse commune : face inférieure gris argenté



Feuilles très découpées d'un vert uniforme sur les 2 faces

LES SOLUTIONS POUR LA DETRUIRE

Arrachage manuel, c'est la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollen et de graines. Les plants arrachés ou fauchés peuvent être laissés sur place. Sinon, apportez à la déchetterie.

Action mécanique (tonte, fauchage, broyage...) : procédez à une coupe haute supérieur à 10 cm entre juillet et début août, puis une seconde coupe

entre fin août et fin septembre.

PEDAGOGIE



Pour sensibiliser les jeunes une mallette pédagogique «CAP'TAIN ALLERGO» a été mise à disposition gratuitement par la FREDON AUVERGNE dans le cadre des TAP (Temps d'Activité Périscolaire). Pascale Tarrade de la FREDON (Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles) est venue former Gilles Segaud et Tanguy Roberjot (référents communaux) ainsi que Nadine Laforet (ATSEM).

Les élèves du CP au CM2 qui ont participé ont été très attentifs à cette exposition qui s'est déroulée sur 4 séances, elle comprenait :

- une vidéo d'introduction,
- des panneaux déroulant verticaux, des panneaux à poser au sol,
- un carnet de mission par élève,
- des graines d'ambroisie,

Ce dispositif pédagogique à destination des élèves a pour objectifs d'apprentissage :

- comprendre pourquoi l'ambroisie est devenue un problème,
- savoir reconnaître l'ambroisie,
- connaître l'écologie et la biologie de l'ambroisie,
- connaître les solutions pour lutter contre l'ambroisie,
- savoir mettre en place les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter en présence de la plante.

Le 8 juin 2017 la MSA a organisé une réunion publique à la salle polyvalente qui avait pour thème « L'ambroisie : un problème de Santé Publique ». En tant qu'organisme de protection sociale, chargé de mettre en place des actions de prévention, la MSA Auvergne est naturellement sensible à cette problématique. En informant ses assurés, ses partenaires et les acteurs locaux du monde agricole et rural, elle s'associe à l'action de la FREDON qui est chargée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) d'animer et coordonner sur le plan technique le plan régional de lutte contre l'ambroisie. Cette réunion était animée par Pascale Tarrade de la FREDON AUVERGNE.

Tout sur l'ambroisie :

www.fredon-auvergne.fr/-Lutte-contre-l-ambroisie-html
www.ambroisie.info



Entr'Allier Besbre et Loire, c'est quoi ?

Le 1^{er} Janvier 2017, la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire est née de la fusion de 3 intercommunalités : C.C. Le Donjon Val Libre, C.C. Val de Besbre Sologne Bourbonnaise, C.C. Varennes-Forterre.

Ce nouveau territoire, situé à l'ouest du Département de l'Allier, compte **44 communes, 25 500 habitants répartis sur 108 884 hectares.**

Avrilly
Beaulon
Boucé
Châtelperron
Chavroches
Cindré
Créchy
Diou
Dompierre-sur-Besbre
Jaligny-sur-Besbre
Langy
Le Bouchaud
Le Donjon
Le Pin
Lenax

Liernolles
Loddes
Luneau
Mercy
Monétay-sur-Loire
Montaigu-le-Blin
Montaiguët-en-Forez
Montcombroux-les-Mines
Montoldre
Neuilly-en-Donjon
Pierrefitte-sur-Loire
Rongères
Saint-Didier-en-Donjon
Saint-Félix
Saint-Gérard-de-Vaux

Saint-Gérard-le-Puy
Saint-Léger-sur-Vouzance
Saint-Léon
Saint-Pourçain-sur-Besbre
Saint-Voir
Saligny-sur-Roudon
Sanssat
Sorbier
Thionne
Treteau
Trézelles
Varennes-sur-Allier
Varennes-sur-Tèche
Vaumas



Son logo et sa dénomination évoquent le fleuve et les deux principales rivières affluentes qui traversent l'intercommunalité, ils induisent ainsi le positionnement géographique de ce nouveau territoire.

Ses acteurs sont :

Les élus

64 conseillers communautaires, élus le 26 janvier 2017, parmi les élus municipaux des 44 communes.

Ces derniers ont élu :

- Roger LITAUDON, Président de la C.C. Entr'Allier Besbre et Loire,
- 14 Vice-présidents :

1^{er} Vice-président : Pascal VERNISSE

Maire de Dompierre-sur-Besbre

2^{ème} Vice-président : Gilles BERRAT

Maire de Varennes-sur-Teche

3^{ème} Vice-président : David DARRAS

Elu de Treteau

4^{ème} Vice-président : Christian LABILLE

Maire de Diou

5^{ème} Vice-présidente : Marie-France AUGIER

Maire de Loddès

6^{ème} Vice-président : Patrick GOBERT

Maire de Cindré

7^{ème} Vice-président : Fabrice MARIDET

Maire de Saint-Pourçain-sur-Besbre

8^{ème} Vice-président : Jean-Paul CHERASSE

Maire de Thionne

9^{ème} Vice-présidente : Michelle BERTHIER

Maire de Rongères

10^{ème} Vice-président : Alain LOGNON

Maire de Beaulon

11^{ème} Vice-présidente : Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET

Maire de Montoldre

12^{ème} Vice-président : Dominique GEOFFROY

Maire de Neuilly-en-Donjon

13^{ème} Vice-président : Pascal THEVENOUX

Maire de Pierrefitte-sur-Loire

14^{ème} Vice-président : Alain DECERLE

Elu de Le PIN

- 4 Conseillers délégués :

1^{er} Conseiller délégué : Alain REVIRON

Elu de Saint-Gérard-le-Puy

2^{ème} Conseiller délégué : Guy LABBE

Maire de Le Donjon

3^{ème} Conseiller délégué : Alain VERNISSE

Maire de Trézelles

4^{ème} Conseiller délégué : Michel LAURENT

Maire de Jaligny-sur-Besbre

Le Président, les Vice-présidents et les conseillers délégués forment ensemble le bureau communautaire auquel participent également en tant que Maire : M. Rousseaux (Saint-Gérard-de-Vaux) et Mme Franchisseur (Saint Félix).

Les 64 conseillers communautaires, les 38 conseillers suppléants ainsi que les conseillers municipaux qui le souhaitent sont répartis dans 8 commissions de travail.

Le conseil des maires a été créé dans le but de renforcer les relations de coopération entre les communes et l'EPCI sur tout axe de développement et de promotion du territoire et de maintenir régulièrement le dialogue avec les conseillers municipaux. Cette instance consultative de réflexion, de concertation et de coordination réunit trimestriellement l'ensemble des Maires des 44 communes membres de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire.

Les agents

80 agents répartis dans 4 pôles et 20 services pour mener à bien la politique du nouveau territoire.

Plus concrètement...

La Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire se construit autour des compétences qui préexistaient sur les trois anciennes intercommunalités et approuvera ses statuts avant le 31 décembre 2017.

Il s'agit aujourd'hui de trouver le bon équilibre politique, financier et humain pour conduire ce territoire à devenir un pilier incontournable du paysage intercommunal du Département.

L'intercommunalité souhaite œuvrer au quotidien dans le respect de son champ de compétences et d'actions en proposant des services adaptés aux besoins de la population, répartis stratégiquement sur son territoire pour former un maillage efficace.

INFOS PRATIQUES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE

Siège : 18 rue de Vouroux 03150 VARENNES SUR ALLIER

Tél. : 04 70 45 00 99 email : contact@interco-abl.fr

Site internet : www.interco-abl.fr

Site de Dompierre-sur-Besbre

Espace Boudeville, 03290 DOMPIERRE SUR BESBRE

Tél. : 04 70 48 21 10

Site Le Donjon

5, Parc Le Plessis 03130 LE DONJON

Tél. : 04 70 99 52 66

Retrouvez ci-dessous
une liste des services
de compétences
communautaires présents
sur notre territoire.

Service développement économique

Accompagnement des entreprises
et accueil des nouveaux arrivants

Sur l'ensemble du territoire

☎ 04 70 45 00 99

☎ 04 70 99 52 66

☎ 06 31 40 18 25

@ economie@interco-abl.fr

Piscine à Dompierre^s/Besbre

Ouverture annuelle

✉ La Madeleine

03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

☎ 04 70 48 02 68

@ piscine.dompierre@interco-abl.fr

Piscine à Varennes^s/Allier

Ouverture de mai à septembre

✉ Parc Mauregard

03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ Tél. : 04 70 45 08 12

@ piscine.varennes@interco-abl.fr

Au 1er janvier 2018, toutes
les déchetteries de votre
territoire sont gérées par :

SICTOM SUD ALLIER

Les Bouillots 03500 BAYET

☎ 04 70 45 51 67

et

SICTOM NORD ALLIER

RD779 «Prends y garde» 03230 CHEZY

☎ 04 70 46 77 19

Crèche – halte-garderie « Brin d'Éveil »

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 45 85 34

@ creche-brin-deveil@interco-abl.fr

RAM « Les Marmottes »

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 45 85 30

@ ram-les-marmottes@interco-abl.fr

RAM Apetipa

service géré par le Centre Social Jaligny / Neully

@ contact@apetipa.com

✉ 246, rue des écoles

Cour de l'école Tivoli

03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

☎ 04 70 34 52 64

✉ Centre Social

1, rue de la Bertranne

03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

☎ 04 70 34 71 24

RAM Les Coccinelles

service géré par le Centre Social La Farandole

✉ 30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON

☎ 04 70 99 52 77



LAEP « Au Rendez-vous des P'tites-Pousses »

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 45 85 34

@ laep@interco-abl.fr

Résidences du Val de Besbre

Accueil temporaire pour personnes âgées

✉ 39, rue de la Couzenotte, 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

☎ 04 70 35 12 70 - @ residence.valdebesbre@gmail.com

Les Maisons de Services Au Public

✉ 5 parc Le Plessis 03130 LE DONJON

☎ 04.70.99.69.89 - @ msap-le-donjon@interco-abl.fr

✉ Espace Boudeville 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

☎ 04 70 48 21 10 - @ maisonpourlemploi@interco-abl.fr

Résidences Jeunes O²

Logements pour travailleurs, intérimaires, stagiaires...

✉ Les Brémonts 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 47 45 97 - @ pij.varennes@viltais.eu

Office de Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire

@ tourisme@interco-abl.fr

Antenne de Varennes^s/Allier

✉ Place de l'Hôtel de Ville

03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 47 45 86

Antenne de Dompierre^s/Besbre

✉ 145 Grande Rue

03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

☎ Tél. : 04 70 34 61 31

Antenne Le Donjon

Gestion par l'association Loisirs et Culture

✉ Parc du Plessis 03130 LE DONJON

☎ Tél. : 04 70 99 50 73

Pôle Culturel « Les Pieds dans l'eau »

Médiathèque,
Exposition permanente René Fallet

✉ 10, rue du Château

03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

☎ 04 70 35 68 79

@ poleculturel@interco-abl.frwww.poleculturel.interco-abl.fr

Pôle d'animation archéologique « Arkéocité »

✉ 5 bis rue du 4 septembre

03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 45 85 30

@ arkeocite@interco-abl.frwww.arkeocite.fr

Transport à la demande

Centrale de réservation

☎ n° vert : 0 800 800 966



VOS SERVICES DÉCHETS

1^{er} janvier
2018

À partir du 1^{er} janvier 2018, 13 Communes de l'ex Communauté de Communes Le Donjon Val Libre, vont rejoindre le SICTOM Sud-Allier qui assurera ainsi la collecte et le traitement des déchets de 100 901 usagers des 149 Communes adhérentes, dont vous ferez partie.

QUELS CHANGEMENTS POUR VOUS ?

Les différents contrats actuels et services rendus à la population seront maintenus et améliorés par le SICTOM Sud-Allier.

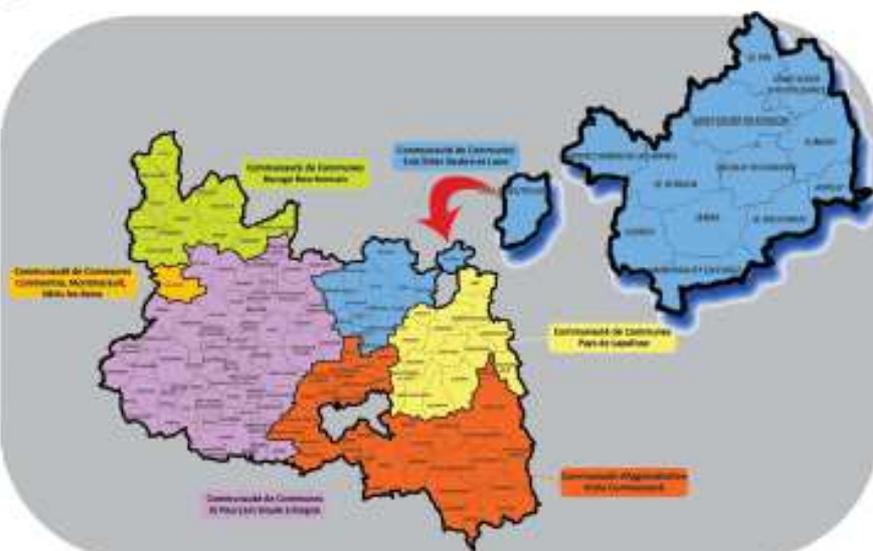
Vos **ordures ménagères** seront toujours collectées grâce aux bacs de regroupement déjà implantés près de chez vous.

Vos **emballages ménagers recyclables**, dans un premier temps, seront toujours collectés dans les points tri mis à disposition dans les Communes. Puis, à partir de septembre 2018, les usagers des 13 nouvelles Communes adhérentes seront dotés de bacs jaunes individuels collectés à domicile (lorsque la collecte pourra s'effectuer). Un accompagnement par les ambassadeurs du tri et de la prévention sera effectué dans chaque foyer afin d'expliquer les modalités de collecte et les consignes de tri.

Vos **emballages en verre** seront toujours à déposer dans les colonnes implantées dans les Communes.

La **déchetterie du Donjon** sera reconfigurée avec des horaires d'ouverture élargis afin d'uniformiser le réseau des 15 déchetteries du SICTOM Sud-Allier et offrir ainsi un service identique à l'ensemble des usagers.

*REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
*TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT

À terme, les services et accompagnements proposés par le SICTOM Sud-Allier seront uniformisés sur ce nouveau territoire : sensibilisation à la réduction et au tri des déchets dans les établissements scolaires, mairies, associations, entreprises, généralisation du compostage chez les particuliers, mais aussi dans les cimetières, visites de sites...

En effet, les 5 ambassadeurs du tri et de la prévention du Syndicat sont présents tout au long de l'année auprès des usagers, dès leur plus jeune âge, pour que les gestes de réduction et de tri deviennent un réflexe.

COÛT DU SERVICE

Les élus de votre Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire ont également décidé de passer de la REOM* à la TEOM* le 1^{er} janvier 2018. Le coût du service évoluera donc progressivement vers une harmonisation avec la situation des 136 autres Communes du SICTOM Sud-Allier. Une période de lissage progressif de 4 ans sera mise en place afin d'éviter des évolutions trop rapides.

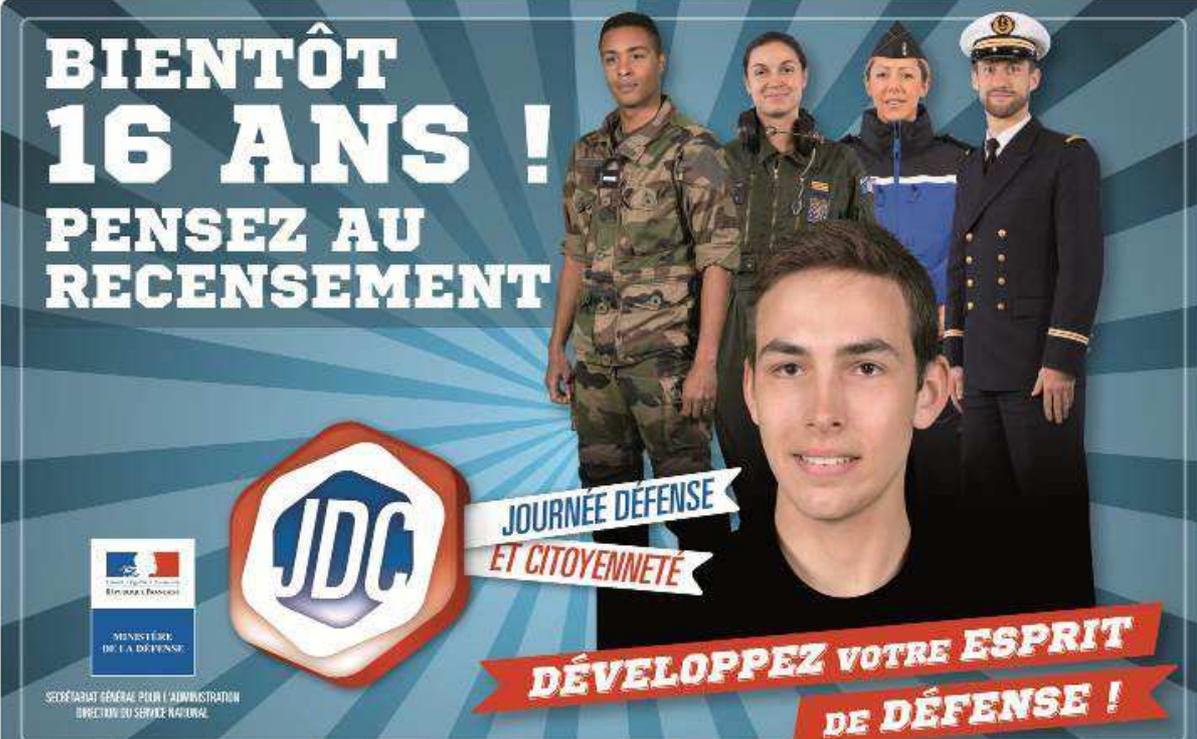
Malgré cela, les modalités de calcul fixées par la législation étant très différentes, des différences de coût sont susceptibles d'apparaître pour certains habitants.

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

► N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

JDC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

où ? À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

POURQUOI ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

plateforme d'accueil téléphonique « Marianne » : 04 73 99 25 15

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES :

Lina MAILLARD, le 13 mars
Clarisse RESSOT, le 19 décembre

MARIAGES :

Yann RIESEN
et Fabiola BOVE, le 24 juin
Alexandre PREVOST
et Karine CORNET, le 2 septembre

DECES :

Jeannine BOURLANGE, le 6 janvier à 91 ans
Fernand EMORINE, le 12 janvier à 90 ans
Jean DUPÉROUX, le 11 janvier à 89 ans
Catherine NAFFETAS, le 15 janvier à 87 ans
Marie-Thérèse CHABROUX, le 16 janvier à 87 ans
Yvette LEQUA, le 30 janvier à 70 ans
Fernand PICARD, le 9 février à 89 ans
Fernande FREREJEAN, le 12 février à 91 ans

Louis DE CONTO, le 15 février à 85 ans
Jeannine DULOUP, le 22 février à 86 ans
Simone DUFOURD, le 3 mars à 81 ans
Henry MY, le 6 mars à 77 ans
Raymonde THEVENOUX, le 7 mars à 80 ans
Germain MICHAUD, le 7 avril à 83 ans
Andrée MAIRESSE, le 16 avril à 89 ans
Robert COULON, le 26 avril à 78 ans
Odette DESCRIAUD, le 2 juin à 80 ans
Lucien BERTHIER, le 22 juin à 97 ans
Germaine MARIDET, le 29 juin à 89 ans
Francine PÉPIN, le 24 juillet à 59 ans
Bernard DIOT, le 15 août à 75 ans
René BABIN, le 2 septembre à 82 ans
Marcelle COURRIER, le 11 septembre à 88 ans
Francisque BRENOL, le 2 octobre à 86 ans
Geneviève MUGNIER, le 13 octobre à 82 ans
Adrien GUILLON, le 16 octobre à 92 ans
Jean GOULLAT, le 30 octobre à 90 ans
Guy COULON, le 11 novembre à 86 ans
Raymond PERRET, le 18 novembre à 82 ans
Bernadette BUSSY, le 25 novembre à 48 ans
Paulette JULIEN, le 28 novembre à 64 ans
Denise BONNABAUD, le 17 décembre à 84 ans

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2018

JANVIER

- Ve 5 : Vœux de la Commune (CSC)
- Sa 13 : Vœux de la Paroisse (SP)
- Di 7 : AG FNATH (salle de réunion)
- Di 21 : Loto du collège FSE (CSC)
- Sa 27 : Cinéma (CSC)
- Lu 29 : Don du sang (CSC)

FEVRIER

- Di 4 : Vide dressing Centre Social (SP)
- Sa 24 : Cinéma (CSC)

MARS

- Ve 2 : AG Musée du Patrimoine (SR)
- Sa 3 : Choucroute du Foot (CSC)
Amicale Laïque Carnaval (SP)
- Ve 9 : Forum des Métiers Collège (CSC)
- Di 11 : Choucroute de la Paroisse (CSC)
- Sa 18 : Loto de l'école (CSC)
- Sa 24 : Cinéma (CSC)
Championnat de tarot (SP)

AVRIL

- Di 1er : Triplette officiel Pétanque (Terrain de l'Épine)
- Sa 7 : Repas ACAI (CSC)
- Du 4 au 9 : Bourse aux Vêtements Centre Social (SP)
- Je 12 : Repas Retraite Sportive (CSC)
- Sa 21 : Cinéma (CSC)
Concours tarot (SP et Salle de réunion)
- Di 22 : Représentation théâtrale des Bout'en Train (CSC)
- Je 26 : Repas Club (CSC)
- Ve 27 et Sa 28 : Représentation théâtrale des Bout'Entrain (CSC)

MAI

- Ma 8 : Concours doublette Pétanque ouvert à tous (Terrain de l'Épine)
- Sa 12 : Loisirs et Culture Puces des couturières (SP)
- Sa 12 : Concours pétanque doublette officiel (terrain de l'Épine)
- Ve 18 : Théâtre Ecole (CSC)
- Sa 19 : Cinéma (CSC)
- Lu 21 : Tournoi de foot (stade)
- Je 24 : Repas du Club Le Donjon Amitié (SP)
- Sa 26 : Spectacle de l'Amicale Laïque (CSC)
- Sa 28 : Concours doublette pétanque 55 ans et plus amical (terrain de l'Épine)

JUIN

- Ve 8 : Théâtre Collège (CSC)
- Sa 16 : Cinéma (CSC)
Repas FNATH (SP)
- Je 21 : Fête de la musique
- Sa 23 : Kermesse de l'école (CSC)
- Ve 29 : Fête de l'Harmonie Donjonnoise (Salons de la Mairie)

JUILLET

- Je 12 : FETA- Tarot (CSC)
- Ve 13 : Feux d'artifices et Bal (CSC)

AOÛT

- Début août : Folklore (CSC) (date à définir)
- Me 15 : Brocante (Le Plessis) + Exposition à la Mairie

SEPTEMBRE

- Je 20 : Concours de Scrabble (CSC)
- Ve 21 : AG Amicale Laïque (SR)
- Sa 22 et Di 23 : Saint Maurice - Feux d'artifices, Fête foraine et Retraite aux flambeaux
- Sa 29 : Cinéma (CSC)

OCTOBRE

- Du 3 au 8 : Bourse aux vêtements Centre Social (SP)
- Sa 6 : Marche et Repas Vouzance et Loire (CSC)
- Dim 7 : Loto de l'ACAI (CSC)
- Sa 13 : Choucroute Don du sang (CSC)
- Sa 20 : TELETHON / Le Donjon Pétanque (SP)
- Sa 27 : Cinéma (CSC)
- Di 28 : Repas du Secours Catholique (SP)
- Di 28 : Loto du Centre Social (CSC)
- Mer 31 : Bal des conscrits (CSC)

NOVEMBRE

- Sa 17 : Banquet des Anciens Cantonniers (SP)
- Di 18 : Loto Association Les Cordeliers (CSC)
- Sa 24 : Cinéma (CSC)
Repas du CCAS (SP)

DECEMBRE

- Di 2 : Loto de l'Amicale Laïque (CSC)
- Je 6 : Repas du Club Le Donjon Amitié (SP)
AG Club le Donjon Amitié (salle de réunion)
- Sa 8 et Di 9 : Marché de Noël de l'ACAI (CSC)
- Sa 8 : Téléthon des Pompiers (SP)
- Ve 14 : Arbre de Noël de l'Amicale Laïque (CSC)
- Sa 15 : Banquet des Pompiers (SP)
- Je 27 : Concours de tarot (CSC)

ANNÉE 2017

Mairie de LE DONJON
| Le Plessis
03130 LE DONJON

Téléphone : 04 70 99 50 25
Télécopie : 04 70 99 58 02

Messagerie :
mairie.le.donjon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et 14h à 17h30

La mairie est fermée le samedi

Site internet :
www.mairie-le-donjon.fr



Adresses utiles

URGENCES

SAMU : 15
GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18

MEDECINS

Dr DUCLAIROIR Yves : 04 70 99 55 06
Dr LORINCZ Maria : 04 70 99 51 19
Dr THOMAS Audrey : 04 70 99 30 55
Astreinte (nuits & fériés) : 04 70 48 57 87

DENTISTES

Cabinet : 04 70 99 53 40

KINESITHEAPEUTES

Mme CYRULIK Bogumila : 04 70 31 91 86
Mme GRAVE Evelyne : 04 70 99 51 46

OSTEOPATHE

M. COUTY Frédéric : 04 70 99 51 03

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE

Mme MARTIN-BECHE : 07 86 92 11 97

CABINETS INFIRMIERS

Maison de Santé : 04 70 99 57 43
06 86 66 90 93
27 pl. de la République : 04 70 55 74 29
06 41 04 99 55

AMBULANCE – TAXI

TAXI RAVAT : 04 70 99 50 22

Ecole maternelle et primaire « Marlène Jobert »

1 impasse Pierre Bérégovoy
Tél : 04 70 99 57 47

Collège « Victor Hugo »

11 rue de l'Epine
Tél : 04 70 99 50 71

Centre Social

30 rue Emile Guillaumin
Tél : 04 70 99 52 77

BIBLIOTHEQUE

Mairie annexe, 22 rue de l'Hôtel de Ville
Horaires d'ouverture :
Mardi et Samedi de 10h à 12h
Mercredi de 15h à 17h

Possibilité de portage de livres à domicile
Tél : 04 70 99 58 12

Maison de Retraite « Les Cordeliers »

4 impasse Pierre Bérégovoy
Tél : 04 70 99 77 00

Foyer d'Accueil Médicalisé « Beau Regard »

1 impasse Teraanga
Tél : 04 70 98 52 34

MAISON DU PATRIMOINE

à l'entrée du Plessis
Horaires d'ouverture :
Lundi de 15h à 18h
Mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h
Tél : 04 70 99 50 73
Mail : loisirs.et.culture@wanadoo.fr
Site : www.loisirsetculture03.com

Correspondant du journal LA MONTAGNE et du journal LA RENAISSANCE

Maurice LECHERE
Tél : 04 70 99 51 80
06 83 45 29 90
Mail : maurice.lechere@wanadoo.fr

Correspondant du journal La Semaine de l'Allier

Mickaël CHARRONDIERE
Tél : 06 32 72 13 13
Mail : charrondiere1.mickael@laposte.net

Communauté de communes « ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE »

Site Le Donjon
5 Le Plessis 03130 LE DONJON
Tél : 04 70 99 52 66
FAX : 04 70 99 53 71
Mail : levalibre@wanadoo.fr
Site : www.donjonvallibre.com

Maison de Services Au Public

Tél : 04 70 99 69 89
Mail : msap-le-donjon@interco-abl.fr

DECHETTERIE

Rue du Stade - RD466
Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h à 17h30
Mercredi de 8h15 à 12h15
Samedi de 8h15 à 12h15 et
de 14h à 17h30